UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le phénomène de l'abandon du ministère sacerdotal

Njemubandi, Santos; Sous la direction de : Madame Théodora NISABWE

2016
UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1193

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

LE PHENOMENE DE L'ABANDON DU MINISTERE SACERDOTAL

Par

Santos NJEMUBANDI

Sous la direction de :

Madame Théodora NISABWE

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Psychologie

Option : Psychologie clinique et sociale

Bujumbura, décembre 2016

DEDICACE

A nos regrettés parents ;

A notre regretté frère ;

A notre grand-mère ;

A notre frère et sœur ;

A toute notre famille.

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le fruit des efforts d'un grand nombre de personnes et nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont contribué à sa réalisation.

Nous tenons à remercier vivement Madame Théodora NISABWE qui a accepté de diriger nos premiers pas dans le domaine de recherche scientifique. Ses conseils nous ont éclairé à maintes reprises. Qu'elle trouve dans la finalisation de ce travail de mémoire le couronnement de ses efforts.

Nous sommes aussi reconnaissant envers nos éducateurs qui nous ont enseigné depuis ceux de l'école primaire jusqu'à ceux de l'Université du Burundi, puisque sans leurs efforts nous ne serions pas arrivé à cette étape.

Notre gratitude s'adresse aussi à ma sœur MWIZERO Divine et à mon frère GACUTI Patience pour leur soutien indéfectible. Qu'ils trouvent ici notre profond remerciement.

Enfin, que notre profonde gratitude parvienne spécialement aux familles NIZIGAMA Boniface, NIYONGABO Jean Bosco et NIYONGABO Eric du soutien combien inexprimable qu'elles ne cessent de nous accorder tant sur le plan moral que matériel. Qu'elles veillent trouver satisfaction et honneur dans ce travail.

Nous ne manquerions pas d'exprimer notre gratitude également à tous nos enquêtés pour avoir accepté de nous livrer des informations précieuses pour notre recherche.

Nos sincères remerciements sont aussi adressés à tous nos amis, à nos camarades de classes et à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce travail.

A tous et à chacun, nous sommes très reconnaissant.

Santos NJEMUBANDI

SIGLES ET ABREVIATIONS

ENE	: Ecole Normale d'Etat
ENG	: Ecole Normale de Garçon
ED	: Edition
FPSE	: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
ICA	: Institut Catéchétique Africain
MAC	: Mouvement d'Action Catholique
p	: Page
PUF	: Presses Universitaires de France
SMO	: Service Militaire Obligatoire
UB	: Université du Burundi

Résumé

L'engagement dans le sacerdoce est en partie le fruit de la prière. Toutefois, la décision vocationnelle peut être influencée par le fait d'avoir reçu son éducation dans une école confessionnelle ou non confessionnelle où il y a eu l'intensification d'un enseignement religieux à travers le contact personnel d'un prêtre ainsi que l'appartenance à des groupes ou mouvements de jeunesse affiliés à *l'Eglise*. Nombreuses sont les congrégations religieuses qui ouvrent les portes aux jeunes désireux de les connaître et de partager leur esprit de vie ou leur charisme.

Néanmoins, l'on voit de plus en plus d'abandons au sein du ministère sacerdotal, les motifs d'abandons pouvant varier des questions spirituelles aux questions matérielles, des raisons intra ou extra *congrégales*. Notre étude a porté sur l'étude du phénomène de l'abandon du ministère sacerdotal. Alors que, selon les enquêtés, les motivations premières de l'entrée dans la vie sacerdotale se ramenaient essentiellement à l'aisance matérielle et à l'envie des honneurs, l'étude a constaté que les prêtres ne renoncent pas à leurs engagements parce qu'ils veulent se marier, comme d'aucun ne cessent de le penser, mais parce qu'il y a une injustice très prononcée, où c'est le chacun pour soi et Dieu pour tous. Le sacerdoce n'est plus un domaine où le favoritisme est absent, d'après les propos des enquêtés, ce qui nourrit les velléités de quitter. En effet, lorsque leurs attentes n'ont pas été satisfaites compte tenu de leur motivation de départ, les uns préfèrent quitter le ministère tandis que d'autres y persistent mais sans efficacité.

En somme, l'abandon du ministère sacerdotal s'explique par le fait que le candidat qui recherchait son auto-détermination et la satisfaction de ses besoins psychologiques notamment celui d'épanouissement, se désole que ses attentes ne soient pas satisfaites.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i

REMERCIEMENTS ii

SIGLES ET ABREVIATIONS iii

Résumé iv

TABLE DES MATIERES v

0. INTRODUCTION GENERALE 1

0.1. Justification du choix du sujet 4

0.2. Délimitation du sujet 5

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUEET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUESDE LA RECHERCHE 6

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES 7

1.1. La religion 7

1.2. La vie consacrée 9

1.3. La congrégation religieuse 9

1.3.1. L'abbaye 10

1.3.2. Le couvent 10

1.3.3. Le presbyterium 10

1.4. La vocation 10

1.5. Le sacrement d'ordination 12

1.6. La prêtrise ou sacerdoce 13

CHAPITRE II : LA GENESE DE LA VOCATION 15

2.1. La Famille et la vocation à la vie consacrée 15

2.2. L'impact des mouvements ecclésiaux sur la vocation 17

2.3. Le rôle déterminant des noviciats et des séminairessur la vocation à la vie consacrée 18

2.4. L'éveil de la vocation suite à des témoignages des religieux 20

CHAPITRE III: LA VOCATIONDE PRETRE 23

3.1. L'identité du prêtre 23

3.2. La fraternité au presbyterium 25

3.3. Le prêtre face aux attentes des fidèles 27

CHAPITRE IV. PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE 31

4.1. Problématique 31

4.2. Objectifs de la recherche 34

4.2.1. Objectif général 34

4.2.2. Objectifs spécifiques 34

CHAPITRE V.APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 35

5.1. La méthode qualitative 35

5.2. La Population et le Milieu d'enquête 36

5.3. La Technique de choix des enquêtés 36

5.4. La Technique de collecte des données 37

5.5. La préenquête 39

5.6. Déroulement de l'enquête 41

Conclusion 43

CHAPITRE VI: PRESENTATION DES CAS 45

6.1. CAS « NIH » 45

6.2. CAS « TUG » 46

6.3. CAS « MUG » 47

6.4. CAS « NIT » 50

CHAPITRE VII : LES MOTIVATIONS A L'ENTREE AU GRAND SEMINAIRE 52

7.1. L'idéalisation de la vie du prêtre 52

7.2. L'aisance matérielle 56

7.3. L'envie des honneurs 58

Conclusion 59

CHAPITRE VIII : LE VECU RELATIONNEL AU MINISTERE SACERDOTAL 60

8.1. Relations avec les pairs 60

8.1.1. Méfiance et suspicion 60

8.1.2. Le leadership du curé de la paroisse 61

8.1.3. Conflits d'intérêt 62

8.1.4. Individualisme 63

8.1.5. Jalousie entre confrères 64

8.2. Relations avec l'Evêque 65

8.2.1. Des bonnes relations 65

8.2.2. Des intrigues 65

8.2.3. Des relations distantes 66

8.3. Relations avec les laïcs 67

8.3.1. Des réseaux d'amis 68

8.3.2. Des relations sélectives 68

8.3.3. Des relations distantes 69

Conclusion 70

CHAPITRE IX : LES CONTRAINTES MAJEURES A LA BASE DE LA REVOLTE ET DU DEPART DE LA VIE SACERDOTALE 71

9.1. Le processus décisionnel 71

9.2. La pauvreté matérielle 73

9.3. L'inégalité et le favoritisme entre les prêtres 75

Conclusion 77

CONCLUSION GENERALE 78

SUGGESTIONS 81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 82

ANNEXES 84

0. INTRODUCTION GENERALE

L'institution de l'Eglise Catholique date de plus de deux milles ans. A travers des siècles, elle a toujours eu des dirigeants chargés non seulement de conduire la communauté ici sur terre mais aussi de la conduire vers le ciel par la prédication de la *Bonne Nouvelle*. A notre croire, il n'y a jamais eu de jeunes qui auraient obligés par qui que ce soit d'aller mener une vie consacrée dans les couvents. Toutefois, la décision d'entrer au grand séminaire obéit à des motivations diverses. L'entrée dans le Séminaire, est pour le psychologue, une recherche de l'identité. Ainsi, FARAJ et ses collaborateurs (2013, p. 13) avancent que « *si la vocation religieuse a une origine extérieure « identifiée » à savoir « l'appel de Dieu », cet appel intérieur nécessite d'être clarifié* ».

L'enjeu de la vocation est de se trouver soi-même, c'est une quête qui implique l'aspect de trouver sa place parmi les autres. Certes, la vocation est une approche individuelle mais elle est largement conditionnée par l'environnement social. Il s'agit bien d'exister parmi d'autres et de choisir parmi une multitude de fonctions, celle qui correspond à ses désirs. FARAJ et ses collaborateurs indiquent que tout relève «*d'un soi superviseur, qui sélectionne et organise le regroupement des soi afin de correspondre à des buts donnés. En réalité, il n'y a qu'un soi qui puisse visualiser différents futurs et sélectionner des modes d'action destinés à atteindre les futurs désirés et éviter ceux que l'on rejette* ».

Selon le Directoire pour le ministère et la vie des prêtres (2013, pp.16-18), le prêtre est « *signe et instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». Par l'ordination sacramentelle, réalisée par l'imposition des mains et la prière consécratoire prononcée par l'Évêque, il se produit dans le prêtre *un lien ontologique spécifique qui unit le prêtre au Christ.* Le document ci-haut cité mentionne que la vie et le ministère du prêtre sont une continuation de la vie et de l'action du Christ et que c'est cela son identité, sa véritable dignité, la source de sa joie, la certitude de sa vie de prêtre. Il est même dit qu'il est "un autre Christ."

Ce faisant, adhérer au mode de vie du clergé est un choix découlant de l'identité socialement enviable et psychologiquement valorisant. Selon FARAJ et ses collaborateurs (2013, p.17) « *qu'elles soient choisies ou subies, les identifications sociales ne revêtent un caractère identitaire qu'en ce qu'elles intègrent le processus de construction du sens qui leur confère une signification,*

une valeur et une consonance émotionnelle pour le sujet qui se les approprie ou le groupe d'individus qui élaborent et font évoluer leur communauté de pensée ».

Le Directoire pour le ministère et la vie des prêtres (2013, p. 20) enseigne que c'est le Christ qui choisit et appelle personnellement son ministre pour qu'il demeure avec lui et avec le don de l'Esprit qui communique au prêtre la force nécessaire pour donner la vie à une multitude de fils de Dieu en chemin vers le Royaume du Père. Une telle mission est noble et est désirable en tant que telle. Qu'un chrétien autrefois dynamique soit à un certain moment sceptique et athée, cela peut rester inaperçu dans son milieu. Nul n'est à l'abri d'un tel phénomène. Selon le même Directoire(p.3),« *le phénomène de la "sécularisation" autrement dit, la tendance à vivre dans une projection horizontale, en ignorant ou en neutralisant la dimension transcendante de l'existence tout en acceptant volontiers le discours religieux, concerne tous les baptisés.* » Ainsi, ce phénomène soulève l'attention quand il s'agit d'un prêtre qui abandonne son ministère même si il est resté un fidèle assidu.

Les motifs d'abandon du presbyterium peuvent différer d'un individu à l'autre. Peut-être que les uns ont une fragilité psychologique de leur identité. Pour Musumbi (1995, p.10), « *les troubles relatifs à l'équilibre psychologique du candidat posent de sérieux problèmes quant à la réalisation de la vocation à la vie consacrée.* » Ainsi, il se peut qu'ils soient attirés par la vie extérieure et mettent plus d'attention aux aspects relationnels narcissiques qu'aux aspects institutionnels. En conséquence, ils mettraient en avant la satisfaction de leurs besoins personnels, spécialement ceux qui sont d'ordre affectif et renonceraient de s'engager à long terme. Musumbi (1995, p.8) rappelle à ceux dont la motivation n'est pas bien clarifiée un verset biblique. Ainsi, pour lui, « *si tu veux suivre le Christ afin de bien manger et de bien dormir ou pour répondre à ta soif de posséder des biens matériels pour toi-même et pour ta famille, rappelle-toi sa parole: "Les renards ont des terriers et les oiseaux du ciel des nids, le Fils de l'homme, lui, n'a pas où poser la tête" (Luc 9, 58)* ».

Il peut s'agir pour les autres d'une *fragilité de leur vocation.* Selon cet auteur, la vocation se vit intérieurement avant de se manifester et doit être une manifestation de l'amour. Il arrive que l'on commence le chemin de formation sans avoir effectué un vrai choix de vocation et que son discernement demeure longtemps orienté sur d'autres choix alors qu'on suit déjà la formation au

discernement demeure longtemps orienté sur d'autres choix alors qu'on suit déjà la formation au Grand Séminaire. Dans ce cas, ce seraient des prêtres qui ne parviennent pas à la purification et à l'affermissement des motivations conscientes ou inconscientes qui ont influencé leur engagement.

Les failles causant l'abandon de la prêtrise pourraient être dues à la faiblesse de la formation. Des prêtres qui, durant leur séjour au Grand Séminaire, privilégiaient essentiellement l'aspect intellectuel demeurent presque indisponibles pour le véritable accompagnement spirituel. Musumbi (1995) fait remarquer que la présence des aptitudes physiques et intellectuelles n'est pas forcément un signe de la vocation.

La tradition de l'Eglise Catholique fait du sacerdoce ministériel un sacrement. C'est pour servir que les prêtres sont ordonnés : non pour commander, ni pour briller, mais pour se donner, au service de toutes les âmes. Une fois prêtres, ils ne se laisseront pas entraîner par la tentation d'imiter les activités et le travail des laïcs, quand bien même il s'agirait de tâches qu'ils connaissent bien, pour les avoir réalisées eux-mêmes jusqu'alors ou parce qu'ils en ont la compétence. En d'autres termes, leur compétence en diverses branches du savoir humain comme par exemple des sciences naturelles, de la psychologie etc, ne les amènera pas à vouloir se présenter comme des prêtres psychologues, des prêtres biologistes ou des prêtres sociologues tout en se dépouillant de l'identité de prêtre. Si cela arrive, il fait objet du motif d'étonnement. Pourquoi renoncer à une situation professionnelle élevée et plus ou moins brillante pour vivre uniquement comme un fidèle simple à l'église ? Pourquoi renoncer à une mission *sacrée* pour s'occuper du *profane* ? Telles sont des questions susceptibles que l'on peut se poser chaque fois qu'un prêtre abandonne la prêtrise pour mener une vie laïque.

La présente étude s'intéresse au phénomène d'abandon du ministère sacerdotal et notamment aux facteurs psychosociaux de cet abandon. Le travail est subdivisé en deux parties : la première partie se rapporte au cadre théorique et aux considérations méthodologiques de la recherche et la 2ème partie porte sur la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

0.1. Justification du choix du sujet

Le prêtre est une personnalité imprégnée de "perfection". Les fidèles chrétiens s'étonnent d'emblée de voir un homme consacré quitter son ministère pour vivre le laïcat. Pour un psychologue clinicien, l'abandon du sacerdoce est un choix découlant de plusieurs causes tant sociales que psychologiques. Le choix de ce sujet est issu de diverses motivations. D'abord l'action de s'engager dans une congrégation religieuse est, selon nous, non seulement une vocation mais aussi, du point de vue social, un choix qui s'explique en partie par la vie socioculturelle et psychosociale de l'individu. Ensuite, le phénomène de quitter une congrégation religieuse est un autre acte qui, pour en savoir plus les causes, nécessite l'analyse des fondements premiers de la vocation et une analyse approfondie des premières attentes socio-psychologiques qui ont soutenu d'une façon ou d'une autre la vocation. Enfin, l'analyse de l'abandon au sacerdoce doit revoir non seulement qui était le candidat avant son engagement effectif mais également ce qu'a été son séjour au séminaire dans la communauté cléricale après l'ordination.

Dans notre vie quotidienne, nous avons constaté que les chrétiens obéissent aux prêtres. Cette obéissance reste liée au fait que le prêtre est tenu d'être "évangéliste". L'image développée en sa personnalité ne devrait pas être la même quand il quitte cette fonction pour mener une vie de laïc. L'on voit qu'il renonce à la chasteté pour se marier. D'habitude, les chrétiens obéissent aux prêtres puisqu'ils les prennent comme des élus de Dieu. Ils voient que leur fonction n'a pas été leur propre choix mais celui de Dieu. Ils arrivent à dire qu'ils sont nés pour cela, que le seigneur les a choisis avant leur naissance ; ceci pour dire que c'est la prédestination. Il s'en suit que des honneurs leur sont réservés non seulement dans le milieu ecclésial mais aussi sur les places publiques. De même, les prêtres sont conscients de cette considération que les chrétiens leur accordent. Des zones d'ombre ne peuvent pas ne pas surgir s'ils quittent cette position socialement valorisée pour occuper une autre dont la réussite n'est pas assurée.

Etant donné que ce sujet de recherche est né de ces observations, il a suscité nombreuses interrogations en nous, raison pour laquelle nous avons voulu entrer dans le vif du sujet pour découvrir si ces inquiétudes sont fondées. Le choix de ce sujet a été également inspiré des acquisitions théoriques dans les cours de la sociologie générale, d'anthropologie générale, d'introduction à la psychanalyse, de psychologie sociale, de l'anthropologie psychanalytique et

surtout de la lecture de l'ouvrage de Freud intitulé « L'avenir d'une illusion(1980) ». Dans cet ouvrage, Freud conçoit la religion comme une forme d'illusion à travers laquelle l'homme essaie de satisfaire, au niveau tant personnel que collectif, les désirs les plus anciens, les plus forts et les plus puissants de l'humanité. La religion est donc un produit de la structure psychique de l'homme.

La vie de l'homme est marquée par une série de désirs souvent suivis par des répressions et des frustrations, certaines provenant de la culture (les conventions), et d'autres de la fragilité naturelle humaine. L'homme doit faire face à une série d'interactions et de tabous. Cet homme qui ne peut pas toujours lutter contre ses frustrations et ses limites, se réfugie dans la religion. Il se crée ainsi un monde illusoire de représentations religieuses et d'imaginations qui fondent et motivent son espoir. Il s'imagine ainsi un être surhumain dont la fonction serait de le consoler, le réconforter et le protéger. Peu importe que ce monde soit vrai ou faux, l'important est de comprendre que la religion appartient à la sphère du dehors du concret et de la vérification scientifique : ce que l'homme ne peut réaliser par la connaissance, il pense le faire passer par la religion.

0.2. Délimitation du sujet

Parler de l'abandon du ministère sacerdotal serait une tâche très vaste. C'est pour cela que nous envisageons travailler sur les causes psychosociologiques qui font que les prêtres rompent leurs engagements alors qu'ils ont fait des vœux perpétuels. En effet, la personne souffre directement ou indirectement de tous les problèmes et de toutes les contradictions de son milieu, à l'exemple des crises économiques, sociales et politiques. C'est le milieu, plus particulièrement l'environnement social, qui est à la base des déceptions, des frustrations, d'insatisfactions...

Aux mêmes stimuli, les individus ne réagissent pas de la même façon, même les vrais jumeaux issus du même placenta réagissent différemment. C'est pour cela que nous allons attacher une importance particulière sur les aspects psychosociaux de l'abandon, aspects qui découlent de l'intégration des dimensions à la fois intrinsèques et extrinsèques. Comme notre étude s'intéresse aux prêtres qui rompent leurs engagements, nous allons faire notre enquête dans tous les diocèses du Burundi car, ce phénomène n'est pas l'apanage ni de l'âge ni du diocèse.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES

Dans cette étude, il s'est avéré nécessaire d'élucider et d'éclaircir l'un ou l'autre concept afin de lever des ambigüités et des équivoques éventuelles au niveau de la compréhension du contenu de notre travail.

Etant donné que notre souci est d'étudier les facteurs psychosociaux du phénomène d'abandon du ministère sacerdotal, des concepts de religion, de congrégation religieuse, de vie consacrée, de vocation, de sacrement d'ordination, de prêtrise et sacerdoce ont été élucidés

1.1. La religion

Le terme de "religion" connaît autant d'acceptions qu'ils y a d'auteurs. Ce qui signifie qu'il n'est pas aisé de définir ce concept. Même les chercheurs les plus outillés restent prudents face à la définition du concept "religion". A ce propos, Emile DURKHEIM (1979, p. 54) révèle ceci: « *Je me défie, en principe de ces formules très simples par lesquelles on croit d'emblée définir la religion. Elle est chose très complexe pour pouvoir tenir ainsi en quelques mots* ».

Si les chercheurs ne s'accordent pas sur une définition de la religion, c'est que ce concept est multidimensionnel, complexe et la difficulté proviendrait de leur tendance à donner une définition selon leurs expériences individuelles.

Cicéron faisait venir *religio* de *relegere*, au sens de relire, revoir avec soin. Dans la linguistique actuelle, *religio* viendrait de *religere*, mais dans un autre sens que celui de Cicéron. Relegere signifierait ici le rapprochement, le rassemblement, le recueil.

De ces considérations de Cicéron, nous décelons l'aspect de communion. La religion n'est pas un phénomène que l'on vit isolément, elle appelle à des pratiques partagées.

Selon JUNG (1974,p.17), la religion *«semble être une attitude particulière de l'esprit humain que l'on pourrait designer en disant: c'est une attitude d'observation attentive et de considération minutieuse de certains facteurs dynamiques jugés par l'homme comme étant des puissances, esprits, démons, dieux, lois, idées ou idéaux ou tels autres noms que l'homme a pu donner aux facteurs dont il a fait expérience dans un univers, et dont il a estimé qu'ils étaient soit suffisamment puissants, dangereux ou secourables pour leur accorder une considération*

puissants, dangereux ou secourables pour leur accorder une considération attentive, soit assez grands beaux et pleins de significations pour les adorer avec piété et les aimer.»

Cette définition montre que Jung n'a considéré que des expériences individuelles du religieux en rapport avec le sacré. Mais à notre avis, la religion dépasse l'aspect individuel dans la mesure où elle rassemble autant de personnes qui s'en inspirent. La religion est donc plutôt institution.

C'est sur cet aspect que Durkheim (1979, p.65) tente une définition. Pour lui, la religion : «*est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses variées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Eglise ceux qui y adhèrent* ».

Freud (1975, p.75) rappelle qu' « *on n'est pas souvent impartial, lorsqu'on se trouve en présence des choses derrières, des grands problèmes de la science et de la vie. Je crois que dans ce cas, chacun est dominé par des préférences ayant des racines très profondes et qui, sans qu'il s'en doute, dirigent et inspirent ses spéculations.*» La religion est clairement au service de l'homme : elle est vécue conséquemment à ses besoins ou ses désirs, individuels ou collectifs : elle comble les vides, calme les craintes, satisfait les désirs et rétablit la cohésion dans les groupes d'appartenance.

Freud (1980, p.29,) insiste sur la fonction illusoire de la religion. Selon lui, « *les idées religieuses sont issues du même besoin que toutes les autres conquêtes de la civilisation : la nécessité de se défendre contre l'écrasante suprématie de la nature. A cela s'ajoutait un deuxième motif : l'impérieux désir de corriger les imperfections de la culture, imperfection douloureusement ressentie* ».

Cette définition s'appuie sur la plus haute valeur que la civilisation doit offrir aux participants, valeur estimée comme moyen de vaincre les maladies et les maux que les hommes rencontrent. Ainsi, la religion est considérée comme une illusion par Freud (1980, p.43) : « *Les idées religieuses sont des illusions, la réalisation des désirs les plus anciens, les plus forts, les plus pressants de l'humanité, le secret de la force est la force de ces désirs.* »

Illusion parce que l'homme ne pouvant pas faire face à des contraintes naturelles (la mort, les maladies) et celles qui prennent racine dans la société telles que les frustrations, les privations, la

répression,...se réfugie dans la religion où il se trouve consolé par les représentations qu'il se fait d'une idée protectrice et consolatrice.

Dans la présente recherche, la religion est envisagée comme un mode d'existence commun aux individus réunis dans ce qu'ils appellent *église* ; un mode caractérisé par des comportements découlant largement d'une dynamique d'origine psychologique et sociale.

1.2. La vie consacrée

La définition de la vie consacrée nous est donnée sur le site www.eglise.catholique.fr

Bien qu'en fait et en droit tout chrétien soit consacré au christ par son baptême, cette expression appliquée à la vie religieuse souligne le caractère public d'un engagement plus radical. On distingue traditionnellement les préceptes évangéliques qui s'imposent à tout chrétien et les conseils évangéliques qui invitent à s'identifier davantage au christ. Le propre de la vie consacrée est de prendre pour base les conseils évangéliques. La vie consacrée connait des variantes communément appelées congrégations religieuses.

1.3. La congrégation religieuse

Dans le code de Droit canonique (1965, p.448), la définition de la congrégation est la suivante : «*On appelle congrégation tout institut religieux dans lequel on ne fait que des vœux simples, soit perpétuels, soit temporaires* ». Il existe des congrégations religieuses actives et des congrégations religieuses contemplatives. Celles de vie active sont des instituts voués aux œuvres de l'apostolat tandis que celles de vie contemplatives sont des instituts ordonnés à la contemplation, à la prière ininterrompue.

Ce n'est pas la hiérarchie de l'Eglise qui fonde les congrégations ou les ordres religieux et détermine leurs caractéristiques suivant un plan préconçu : elle ne confie pas de missions à leurs fondateurs. Ce sont eux qui en ont eu l'idée et l'ont voulu. Même certaines congrégations portent les noms de leurs fondateurs.

1.3.1. L'abbaye

Une abbaye peut être dotée de différentes significations ; dans le langage catholique, elle peut signifier une maison dans laquelle vivent les prêtres en communauté.

Une abbaye (du latin abbatia) est selon le site web Wikipédia, un monastère ou un couvent catholique placé sous la direction d'un abbé. Le site de l'église catholique en France www.eglise.catholique.fr précise qu'une abbaye *est un monastère ou un couvent habité par des hommes ou des femmes qui ont fait le choix de vivre à l'écart du monde, en quête de Dieu. Ils sont dirigés par un abbé qui est maître spirituel et responsable de l'enseignement doctrinal de sa communauté.*

1.3.2. Le couvent

Selon le site de l'église catholique en France www.eglise.catholique.fr, le concept de couvent vient du latin *conventus : assemblée, communauté*. Ce mot désigne une maison d'une communauté religieuse d'hommes ou de femmes. Un couvent est donc un établissement religieux, généralement chrétien, où les religieux mènent une vie religieuse en communauté.

1.3.3. Le presbyterium

Le presbyterium est d'après le site de l'église catholique en France www.eglise.catholique.fr, au sens large, l'ensemble de tous les prêtres attachés à une église particulière et coopérant au ministère de l'Évêque. Au sens restreint, ce terme peut signifier le groupe de prêtres qui habitent ensemble et qui partagent la messe. Le terme *presbytère* est aussi utilisé pour désigner l'habitation du curé.

1.4. La vocation

Selon le guide pour les groupes vocationnels (2001, p. 24), la vocation est « *un appel de Dieu à devenir prêtre, religieux, ou à s'engager au service de Dieu d'une autre manière particulière* ». De ce fait, la vocation se rapproche d'une expérience spirituelle, et peut se rattacher à un éveil spirituel. La vocation est comprise comme un appel divin : Dieu suscite lui-même les vocations à

travers les prières des fidèles. Humainement, l'homme procède par des prières et de l'adoration perpétuelle comme moyen de découvrir sinon de susciter les vocations.

D'un autre côté, elle peut être envisagée comme un engagement à la vie religieuse ou sacerdotale, dans l'état de célibat. On note avec Godin (1975, p.9) que « *la psychologie envisage la décision vocationnelle comme un passage en principe réalisable à la fin de l'adolescence, entre un milieu imposé (familial, scolaire, voire professionnelle provisoire) et un milieu choisi comme expressif du sens ultime, religieux, de l'existence. Les motivations d'une telle décision comportent non seulement les images que le sujet se fait de lui-même (de son moi actuel, pénétré de mobiles inconscient et de son moi idéal), mais aussi les représentations qu'il se donne des fonctions sociales ou des rôles qu'il aura à remplir dans son milieu d'avenir* ».

L'orientation dans tel ou tel domaine de la vie est toujours le résultat des facteurs tant intrinsèques qu'extrinsèques à l'individu qui fait cet engagement. Décider de devenir prêtre est un choix du aux influences de la famille, de l'école, de l'Eglise et du degré de sa ferveur religieuse. C'est un comportement où le psychisme gère un conflit résultant de ces facteurs psychologiques et sociaux.

Le dictionnaire de théologie catholique (1950, p. 3148) définit la vocation comme « *l'acte par lequel Dieu appelle certaines âmes à la pratique des conseils évangéliques sous une règle approuvée par l'Eglise*». La vocation nécessite un don, un charisme, une grâce par laquelle Dieu consacre et appelle à la fonction sacerdotale. C'est ainsi que OURY (1988, p. 268) précise que « *la vocation est l'appel que Dieu fait entendre. Il invite tous les hommes au salut; mais il appelle aussi certains individus, les investissant d'une mission précise (prophète, apôtre)* ». Il est dès lors difficile de distinguer ce qui est appel de Dieu de ce qui ne l'est pas et de vérifier si cette vocation vient confirmer réellement les désirs et souhaits qui animaient et/ou préoccupaient l'individu.

Le dictionnaire encyclopédique de psychologie (1980, p.1228) indique que *« la vocation vient du latin vocatio qui signifie l'action d'appeler. Ce même dictionnaire indique que le sens premier de ce terme est d'essence religieuse et métaphysique : il est l'appel venant de Dieu, telle la vocation d'Abraham ou la vocation sacerdotale, qui détermine le destin de l'individu. Par extension, on parle de vocation pour désigner une inclination particulière pour une carrière demandant dévouement et abnégation(le métier des armes, la médecine, l'éducation spéciale). Dans les pays anglophones et au Québec, en particulier dans les milieux de l'enseignement et de l'orientation*

demandant dévouement et abnégation(le métier des armes, la médecine, l'éducation spéciale). Dans les pays anglophones et au Québec, en particulier dans les milieux de l'enseignement et de l'orientation professionnelle, le mot vocation est devenu presque synonyme de « profession ».Mais certains psychologues français et américains voudraient réserver l'emploi de ce terme aux aspects personnels, psychologiques et affectifs du travail».

Dans le cadre de ce travail, nous désignons par vocation l'appel à s'engager dans une vie religieuse (prêtrise, vie monacale, etc.). Nous prenons que la décision d'aller se faire consacrer est le fruit d'un long discernement, comme la réponse à la voix douce intérieure qui a longtemps touché les oreilles de foi de cette personne qui s'engage à cette voie.

1.5. Le sacrement d'ordination

Le livre du Catéchisme de l'Église catholique (§224) définit les sacrements comme « *des signes sensibles et efficaces de la grâce, institués par le Christ et confiés à l'Église, par lesquels nous est donnée la vie divine* ».

L'on sait qu'un signe est quelque chose qui, outre l'objet qu'il offre à nos sens, nous fait penser à une chose différente de lui-même. Les Sacrements se rapportent à ces choses qui ont été instituées pour en signifier d'autres. Lorsque, dans le Baptême, on verse l'eau sur la tête, comme pour la laver, et qu'on prononce en même temps les paroles prescrites et consacrées, c'est un signe sensible que *Dieu* lave intérieurement toutes les taches et les souillures du péché, et qu'elle enrichit et orne l'âme du don précieux de la Justice céleste. Il existe plusieurs sacrements mais ils varient d'une religion à l'autre. Il peut arriver qu'une église refuse le sacrement administré dans une autre église.

Dans le catholicisme, le sacrement de l'ordre est l'un des sept sacrements avec le baptême, la confirmation, le sacrement de pénitence et de réconciliation, l'eucharistie, le mariage et l'onction des malades. Celui qui reçoit ce sacrement devient, ipso facto, prêtre. Pour cela un rite de consécration doit être fait par un évêque. Habituellement, le mot *consacrer* veut dire que celui qui se consacre à quelque chose mettra toute sa vie, toutes ses forces, à l'accomplissement d'une cette tâche. Dire qu'un chrétien est consacré c'est signifier qu'il servira toute sa vie *Dieu*, en d'autre terme qu'il devient son agent ici sur terre. Cependant, le concept de *vie*

consacrée convient à tous ceux qui ont fait des vœux religieux dans l'église comme les frères et les sœurs, et par analogie les prêtres. Mais, les prêtres ne deviennent pas prêtres par des vœux mais par l'ordination.

Sur le site web : http://fr.wikipedia.org, « *l'ordination sacerdotale (du latin ordinatio, intégration dans un ordo, c'est-à-dire un corps constitué) est, chez les catholiques, les orthodoxes et les anglicans, l'acte liturgique qui confère le sacrement du sacerdoce chrétien, appelé sacrement de l'ordre (....) Le sacrement de l'ordre correspond à l'accession au sacerdoce ministériel (...). Ce sacerdoce ministériel induit une différence de nature entre le fidèle et l'ordonné : le sacrement [d'ordre] donne une effusion particulière de l'Esprit Saint, qui configure l'ordinand au Christ dans sa triple fonction de Prêtre, Prophète et Roi, selon les degrés respectifs du sacrement.* »

Avant d'être ordonné prêtre, le candidat est d'abord ordonné diacre. Déjà au diaconat, il fait promesse de rester célibataire toute sa vie. L'Église catholique latine n'élève pas en principe d'hommes mariés au sacerdoce. Ordonné célibataire, il promet de rester à cet état toute sa vie. Pour le prêtre, le célibat est avant tout une manière sociale de vivre, autrement dit, c'est un état de vie. Le célibat rappelle au prêtre qu'il est appelé à aller vers *Dieu*, qu'il est son but ultime. Le célibat permet aussi la disponibilité à toute personne, à tout moment.

Le célibat sacerdotal n'est pas un repliement sur soi comme l'on pourrait le penser sur d'autres célibataires endurcis. Pour lui, c'est une ouverture totale pour une plus grande communion avec tout un chacun. Le prêtre, est donc, au service non seulement de la communauté chrétienne mais également des hommes et des femmes (qu'ils soient croyants autrement ou même athée). Le célibat sacerdotal appelle donc le prêtre à se donner comme un frère, comme un père. Son sens c'est de suivre Jésus dans son état de vie, de célibataire. Le prêtre est donc appelé, à lui ressembler, il est invité à se conformer au Christ-prêtre.

1.6. La prêtrise ou sacerdoce

Selon le code de Droit canonique (1965§488), *« la prêtrise ou le sacerdoce est un service, un ministère, une tâche, un travail particulier au service de la communauté chrétienne. Cette tâche comporte le ministère de la parole (enseigner l'évangile de Jésus Christ), le ministère sacramentel (célébrer les sacrements et la messe) et le ministère pastoral (diriger une*

communauté chrétienne)». Le sacerdoce ou la prêtrise a été institué par Jésus Christ et se transmet par les sacrements de l'ordre. Le sacerdoce, une fois assumé est sacramentel et immuable, c'est-à-dire conféré à jamais contrairement à la vie religieuse qui n'a pas été instituée directement par Jésus Christ, mais suppose une vocation, librement acceptée, comportant un appel intérieur et un appel extérieur des supérieurs qui imposent d'ailleurs au candidat un temps de noviciat avant l'émission des vœux. On peut ajouter que le sacerdoce est la fonction de ceux qui ont le privilège du sacré ou de certains rapports publics avec la divinité, soit pour offrir les sacrifices et prier au nom du peuple, soit pour transmettre au peuple certains enseignements et bénédictions de Dieu.

Du côté psychosocial, même si ses activités demeurent imbibées des thèses de la foi en un être suprême, le rôle du prêtre est d'apaiser les esprits. Aubry, dans sa préface de la « Vie Sacerdotale » (1923) le prend comme un « *consolant en regard du triste spectacle donné par le désarroi des idées* ». L'on voit que la vie des prêtres est consolidante auprès des fidèles puisque leur enseignement donne de l'espoir pour des gens en diverses difficultés.

1.7. Conclusion du chapitre

Comme ce chapitre consiste à élucider et à éclaircir certains termes, il s'est avéré nécessaire de passer en revue certains termes pour s'assurer de la compréhension du lecteur. Il s'agissait des termes de religion, de congrégation religieuse, de vie consacrée, de vocation, de sacrement d'ordination, de prêtrise et de sacerdoce. Ces différents termes ont été élucidés de façon que quiconque lira ce document parvienne à comprendre le contenu.

CHAPITRE II : LA GENESE DE LA VOCATION

Les prêtres mènent une vie particulière : non seulement que l'acheminement à cette vie semble laborieux mais aussi et surtout le fait que cette vie même est dite consacrée ; ce qui signifie que socialement, elle est enviable et est attachée à des valeurs supra humaines. Etant fait que l'image sociale de la prêtrise est considérablement attrayante pour les fidèles catholiques, il sied de nous intéresser aux facteurs influençant la vocation.

2.1. La Famille et la vocation à la vie consacrée

C'est dans la famille que se contractent les premières habitudes et que s'enracinent les sentiments profonds de la moralité, de la spiritualité et de la sociabilité. Du foyer de ses parents, l'enfant peut annoncer son désir de se consacrer au Seigneur. Néanmoins, une vocation tardive peut surgir. Nous pensons par exemple aux personnes qui, ayant passé des années de vie professionnelle décident d'aller vers les Grands Séminaires. Dans ces cas-là, la famille n'a pas été le milieu de cette éclosion vocationnelle.

Toutefois, certaines familles chrétiennes ne sont pas favorables à l'émergence intrafamiliale des vocations pour leurs enfants à tel point qu'elles marquent quelquefois ouvertement leur opposition à toute idée de se faire consacrer. Cette opposition proviendrait le plus souvent de l'incompréhension du célibat des prêtres. Au niveau purement humain, psychologique et sociologique, la vocation (religieuse ou sacerdotale) est comme un arrêt puisque, pour une famille, son fils ou sa fille est une autre famille en miniature.

Pour les familles fortement chrétiennes, avoir un enfant consacré ou prêtre est une valeur et un motif de considération sociale. Sa présence dans le foyer change l'image de celui-ci dans l'entourage qui y lit une visite divine. Par ailleurs, les membres du foyer, dès que leur enfant est dans cette voie de la vie consacrée, essaient de se montrer vertueux pour témoigner ce fait que "Dieu les a visités". La congrégation pour le clergé (2002, p.30) indique que les comportements qui les caractérisent à savoir *« (...)la prière, la sanctification, la conversion, l'échange de dons dans un rapport de réciprocité, garantie par un esprit d'amitié, de charité mutuelle, de respect, de solidarité et de justice sociale »*.

En effet, la vocation de l'enfant paraît comme le déterminant de la chrétienté de la famille. Les foyers chrétiens ayant un fils prêtre ont tendance à croire que c'est le signe d'une morale offerte à leur fils. La discussion sur cela n'est pas objet de notre étude. Ce qui retient notre attention c'est ce fait que de tels foyers se présument de la vie *fortement* vertueuse. Une telle auto valorisation n'est autre que le retournement normal sur soi du statut social estimable d'un membre de sa famille. Pour Philippe (1984) la vocation est une grâce gratuite. Elle est une œuvre divine. Dieu n'appelle pas quelqu'un compte tenu ni des vertus de ses parents ni de celles de ses tantes religieuses et ses oncles prêtres.

L'influence interne pour l'émergence de la vocation peut s'observer. Quand dans sa famille il y a des religieux et /ou des prêtres, les jeunes qui les voient, à tort ou à raison avec un statut social élevé et une grande dignité, éprouvent le désir de leur ressembler. Interrogé sur sa fonction future, l'enfant répond spontanément « je serai prêtre ». Ce sentiment est par ailleurs renforcé par les parents qui ne cessent de leur signifier qu'il faut prier pour les religieux et les prêtres. Cela ouvre dans le cœur de l'enfant le souci de s'orienter vers quelque chose qui dépasse le foyer, quelque chose qui est plus grand que le foyer, la vie consacrée. Selon la Congrégation pour le Clergé (2002, p.33), « *sans familles chrétiennes _ églises domestiques _ il est bien difficile qu'arrive le printemps des vocations* ».

La famille chrétienne est donc la pépinière des vocations. La famille chrétienne est, en effet, le lieu de l'éclosion des vocations. Des parents ayant accueilli les enfants comme dons de Dieu les incitent à se faire consacrer comme un sacrifice pour les bienfaits reçus de Dieu. La congrégation pour le clergé (1965) affirme que « *c'est surtout dans la famille chrétienne, riche des grâces et des exigences du sacrement de mariage, que dès leur plus jeune âge les enfants doivent, conformément à la foi reçue au baptême, apprendre à découvrir Dieu et à l'honorer ainsi qu'à aimer le prochain ; c'est là qu'ils font la première expérience de l'Église et de l'authentique vie humaine en société ; c'est par la famille qu'ils sont peu à peu introduits dans la communauté des hommes et dans le Peuple de Dieu* ».

La famille est donc le milieu efficace où peuvent naître ou se former les vocations selon la manière dont elle est structurée, selon qu'elle est pauvre ou riche, selon qu'elle est religieusement pratiquante ou non, etc. Pour tout dire, la famille est le premier milieu où l'enfant puise ses valeurs

spirituelles, morales et sociales. L'enfant intègre au fur et à mesure des principes d'éducation, des règles, des conduites, des manières de penser, des modèles,...C'est pourquoi la famille doit être un vrai modèle en vue de favoriser un développement moral, spirituel et social de l'enfant.

2.2. L'impact des mouvements ecclésiaux sur la vocation

La tâche qu'ont les parents de poser les germes de la foi aux enfants est appuyée aussi à travers les mouvements ecclésiaux dont l'action est essentiellement centrée sur les jeunes. Ceux-ci poursuivent la formation catéchétique qui éclaire et fortifie la foi de l'enfant et l'achemine à la participation active et consciente à la vie de *l'Eglise* et surtout à l'action apostolique.

L'entrée des jeunes dans les congrégations religieuses ou dans les grands séminaires est le résultat d'une longue méditation et d'un long accompagnement au sein de l'Eglise. C'est ainsi que l'Eglise catholique a créé des mouvements communément appelés « Mouvements d'Action Catholique » (MAC). La plupart de ceux-ci concernent les jeunes.

Au sein des MAC, les jeunes s'accompagnent et se renforcent mutuellement dans la foi de l'Eglise. D'autres groupes comme les groupes liturgiques, musicaux, etc. consolident l'idée des jeunes d'adhérer à la vie consacrée. C'est du moins l'avis de Delgado Galindo (2012, p. 7), pour qui, « (...) *les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles sont porteurs d'une pédagogie de la foi qui leur est propre et qui conduit les membres à une rencontre personnelle avec le Christ et les encourage à l'apostolat.* »

Les mouvements ecclésiaux ne tombent pas d'en haut. Ils découlent des contextes historiques et c'est pourquoi chaque mouvement ecclésial fixe ses membres vers une spiritualité fortement soutenue par l'Eglise. En quelque sorte, le mouvement ecclésial contribue à l'émergence d'un engagement au sein de l'Eglise. Delgado Galindo (2012, p.7) avance qu'« *un mouvement ecclésial, de même qu'une communauté nouvelle, se fonde sur un charisme original reçu par un fondateur dans des circonstances historiques et des modes déterminés. Il s'agit en fait, d'un charisme vocationnel, qui invite le chrétien à assumer un engagement de vie qui englobe toute son existence et qui comprend aussi une donation personnelle à Dieu* ».

En définitive, même s'ils ne déracinent pas les failles humaines, les MAC contribuent à éviter les idoles, à élever les enfants, à rester fidèles à la foi chrétienne. Bref, ils aident à vivre fidèlement et à marcher sur le droit chemin, individuellement et collectivement.

Les mouvements d'action catholiques entre autres le Scoutisme, le Mouvement Eucharistique des Jeunes, le Xaveri, etc, en tant qu'organisations de jeunes unis par amour et pour le travail, afin de promouvoir la vie sociale et spirituelle de la population environnante font partie de la stratégie de l'église pour inculquer leurs idéaux. L'idéal que ces mouvements d'action catholique mettent en avant est la formation de la personnalité du jeune pour le rendre spirituellement et socialement responsable et utile à sa société.

Des jeunes exercent le leadership au sein des MAC. Ils deviennent des animateurs et quand le prêtre les visite, il apparaît comme un « cadre » qui visite un groupe ou une association quelconque. Cette visibilité sociale du prêtre les touche et les pousse à envier son statut, une envie qui se fera croître également avec l'éducation chrétienne que continue l'école et surtout les noviciats et les séminaires pour ceux qui y parviennent.

2.3. Le rôle déterminant des noviciats et des séminaires sur la vocation à la vie consacrée

Parmi les moyens d'éducation, l'école revêt une importance particulière; elle est spécialement, en vertu de sa mission, le lieu de développement assidu des facultés intellectuelles; en même temps elle exerce le jugement, elle introduit un surplus au patrimoine culturel hérité des générations passées. L'école promeut le sens des valeurs et elle prépare à la vie professionnelle.

La durée à passer dans le noviciat ou au séminaire est cruciale pour le mûrissement de la vocation. Des candidats à la vie consacrée ou au sacerdoce ne cessent d'abandonner ce chemin même à la veille de leur consécration. Ceci ferait penser très simplement qu'une personne y est entrée sans être "appelée". L'on pourrait penser également qu'une personne désertant la maison de formation "rate" sa vocation. La vocation est le résultat d'une prière, d'un discernement, des conseils de diverses personnes, etc.

Il sied de rappeler que la vocation, avant sa déclaration extérieure, est un appel intérieur. C'est une voix qui fait écho de l'intérieur. Dans la maison de formation au sacerdoce, cette voix continue à

faire des oscillations. Le choix d'entrer au grand séminaire peut être dû aux intérêts profanes entendus dans le cadre familial, scolaire, associatif. Ils peuvent même l'aveugler face aux exigences de la vie religieuse. Au Grand Séminaire, c'est une nouvelle expérience qui s'acquiert. Le candidat prêtre est confronté cette fois-ci à la réalité de la vie religieuse. Il commence à découvrir ses exigences, ce qu'il y a d'aisé et de difficile. A ce moment, la redéfinition de la vocation va devoir se faire en termes d'acceptation ou de rejet de ce chemin.

Au-delà des exigences de l'admission des candidats et au-delà des étapes de formation prévues par les instituts et des procédures suivies par ceux-ci, le grand problème de l'abandon de la vie consacrée peut se situer au niveau des motivations qui poussent les jeunes à entrer dans un institut de vie consacrée. Souvent, ces motivations sont fragiles, voire ambigües, et si elles ne sont pas bien affrontées au début de la formation ou de la vie consacrée, elles peuvent conduire plus tard à des difficultés graves pour le reste de la vie du religieux, même s'il est au sein d'une communauté religieuse.

Le moment à passer au séminaire revêt un grand intérêt pour le séminariste. Aubry(1923,p.5) explique une des activités de la maison de formation « *Etude énergique, assidue et profonde, des sciences ecclésiastiques, en vue non de devenir savant pour briller ou éclipser les autres, ce qui serait misérable; mais de se former et de devenir un vrai prêtre, capable de comprendre sa vocation, les opérations divines dont il est l'instrument, les grands mystères qui lui passent par les mains et qu'il manipule journellement, de trouver enfin, dans les diverses fonctions de son ministère, soit comme prêtre, soit comme pasteur, un aliment pour son âme, un moyen de sanctification et d'élévation de son intelligence à Dieu* ».

La remise en cause d'une vocation peut être causée par son promoteur (un curé, un animateur des vocations, un religieux, etc.) qui se préoccupe de montrer aux candidats les avantages de la vie religieuse au lieu d'insister sur ses exigences, ce qui fait facilement percevoir cette vie comme une promotion sociale et empêche les jeunes de percevoir la portée du choix vocationnel. Le mûrissement de la vocation doit se faire en même temps que la formation. Le temps à passer dans la maison de formation n'est pas uniquement celui de donner la matière à enseigner aux fidèles le moment venu, mais surtout celui de parfaire les motivations de sa vocation. Ce n'est pas la

pas la consécration ou l'ordination qui confirme la vocation, elle en est plutôt l'aboutissement. L'apostolat du consacré est une chose mais son incorporation avec la destinée du consacré est une autre chose. C'est que dans certains cas l'habit ne fait pas le moine.

Pour Recchi (2011, pp. 46-47), « *une formation accomplie ou gérée avec légèreté est cause de départs, souvent forcés. Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes non admises au renouvellement de leur profession, à cause des difficultés à vivre les engagements aux vœux, de leur inaptitude à la vie communautaire, d'une immaturité humaine et affective, des problèmes éthiques (vol, mensonges, tricheries), de l'esprit d'indépendance et d'incapacité à se soumettre aux exigences de la vie consacrée.* »
En outre, il n'est pas exclu que l'entrée dans une maison de formation pour la vie consacrée soit initialement motivée par des soucis matériels. Recchi (2011, pp. 47-48) constate par exemple que quand il s'agit de vocations à une vie religieuse consacrée qui proviennent des milieux sociaux pauvres, les candidats de ces lieux ne perçoivent pas facilement la signification du vœu de pauvreté, car il y a une grande distance entre leur niveau de vie dans les instituts religieux et le contexte humain et social de leur famille d'origine.

Ainsi, Recchi considère que « *la vie religieuse est souvent synonyme de promotion sociale, qui donne une garantie suffisante de sécurité et de bien-être. Dès le début de sa formation, le jeune fait l'expérience d'un niveau de vie supérieur à celui qu'il menait au sein de sa famille de sang et le vœu de pauvreté marque paradoxalement le passage à un niveau de vie plus aisé. Cette contradiction rend difficile la compréhension de l'engagement à vivre la pauvreté consacrée.* »
Et pourtant, la réussite au statut social ne signifie pas la réussite à une vie consacrée. Toutefois, ces deux réussites ne s'excluent pas. Comme l'adage le dit, il faut un esprit saint dans un corps sain.

2.4. L'éveil de la vocation suite à des témoignages des religieux

Les aspirants à une vie consacrée sont en quelque sorte motivés par le genre de vie des consacrés. Néanmoins, le contre témoignage est parfois source des refus d'y adhérer et parfois même des sorties des candidats en cours de formation. La congrégation pour le clergé (2010, p.15) indique que, « *la meilleure façon de susciter les vocations est, sans aucun doute, le*

témoignage personnel et la joie de vivre des consacrés, mais aussi le témoignage communautaire d'une heureuse coordination entre les congrégations, les ordres religieux et les évêques ; enfin, une compréhension et une présentation de la vocation comme une plénitude de vie et un service des sociétés. L'écart entre la parole prêchée et le témoignage donné n'est pas à même de susciter des vocations à la vie religieuse et contemplative ».

Il arrive que ceux qui ont renoncé en cours de formation à leur ambition d'une vie consacrée changent du même coup l'appartenance religieuse. Pour Recchi (2011 p.16), « *la religion, comme élément d'identification, non seulement différencie mais peut aussi diviser et être asservie pour engendrer des fermetures et de l'hostilité.*»

Actuellement, la vocation ne peut pas se passer de l'évolution socioculturelle qui permet à l'homme de prendre parfaitement au sérieux les valeurs du monde terrestre, ses structures, ses finalités et ses normes. Des prêtres peuvent privilégier les soucis terrestres, s'appliquer plus à la recherche des biens, à la domination, au plaisir sexuel, etc. sans mettre plus de l'importance à la liturgie et au service spécifiquement pastoral de leur ministère. Aux yeux des fidèles, cela peut paraître comme un scandale. C'est ce qu'affirme la congrégation pour le clergé (2013, p. 124) : « *Il est par conséquent nécessaire que les prêtres se comportent avec la prudence requise dans leurs relations avec les personnes dont la familiarité peut mettre en danger la fidélité au don ou susciter le scandale des fidèles* ». Face à cette attitude, les fidèles peuvent aussi devenir découragés dans la pratique et si ce sont des postulants à la vie consacrée, ils peuvent même abandonner ce projet.

Néanmoins, se préparer à la vie de prêtre n'est pas se fixer dans un monde idéal superposé à la vie terrestre. Les exigences de la vie humaine ne doivent pas en aucun cas être oubliées. Selon l'abbé Aubry (1923, p. 9), le séminariste doit « *unir la doctrine, la science sacrée et la piété ; identifier l'acquisition de la doctrine avec le développement de la vie surnaturelle. Ce ne sont pas deux choses séparées, mais une même et identique chose ; et nous n'aurons compris ni l'une ni l'autre, tant que nous ne les forcerons pas à se joindre à nous et à s'identifier : la doctrine, pour nourrir, éclairer et agrandir la piété ; la piété, pour attendrir et vivifier la science.*»

Pour Aubry, le milieu dans lequel vit le séminariste est affadissant et refroidissant pour le cœur, capable de diminuer sa ferveur et son élan. Le séminariste doit être extrêmement simple en

Aubry (1923, p.12) trouve que, dans la vie de prêtre, le danger le plus inévitable et le moins apprécié de tous est celui « *de perdre, après quelques mois ou quelques années de sacerdoce, son zèle, sa piété, son élan, son courage, sa sève, et cette fleur d'apostolat qui est au moins l'apanage du jeune séminariste et qui n'est pas tout entière une illusion* ».

Face à ce danger, la solution envisageable selon Aubry est une bonne préparation des séminaristes qui bientôt seront des jeunes prêtres et cela est la mission des maisons de formation, mais aussi du candidat lui-même. S'adressant aux grands séminaristes, Aubry (1923, p.12) déclare : « *Prévoyez vos besoins, les dangers intérieurs et extérieurs auxquels vous serez certainement exposés, et dont le plus grand est celui-ci : n'avoir pas en soi des provisions assez solides et assez abondantes et, par conséquent, se trouver bientôt à bout de ressources, appauvri, alangui, dégoûté, découragé, tombé, pour le reste de ses jours, dans l'ornière d'une vie médiocre et languissante.* »

Ces propos d'Aubry montrent que la réussite de vie dans le ministère sacerdotal se confirme dès la vie au Grand séminaire. Ainsi, pour Aubry (1923, p.31) *« les prêtres qui font de grandes chutes y sont armés par de petites négligences et de petites lâchetés ».*

Conclusion

L'idée de la vocation chrétienne débute de l'intérieur, elle est le résultat des mouvements va et vient des facteurs intra et extra psychiques à la personne. Les ambitions ou illusions personnelles, le milieu familial, les groupes et mouvement ecclésiaux, les modes de vie des prêtres et religieux, leurs témoignages ou contre témoignages, etc. élèvent ou diminuent l'ambition de mener sa vie dans les couvents. Réussir la vie dans ces couvents suppose des normes appropriées, ce qui nous fait penser à l'identité du prêtre pour se conformer à ces normes.

CHAPITRE III: LA VOCATIONDE PRETRE

La prêtrise est, au vu des croyants, un apostolat, une vocation. Ces vocables feraient oublier qu'il s'agit aussi d'une fonction particulière, un mode de vie résultat d'un choix. Comme toute autre fonction, elle a ses propres des exigences, ses facilités et ses difficultés. Dans le présent chapitre, nous observons ce qui prévaut pour la personnalité du prêtre et pour l'admiration de sa fonction.

3.1. L'identité du prêtre

Le prêtre est une personne religieusement consacré au Seigneur. Dans l'Eglise catholique, il est pris en même temps comme prêtre, roi et prophète étant donné qu'il agit en lieu et place de Jésus et on l'appelle parfois un "autre Jésus".

Cette identité attachée au prêtre découle de sa participation spécifique au Sacerdoce du Christ. Selon la congrégation pour le clergé (2013, p.20), « *la grâce et le caractère indélébile conférés par l'onction sacramentelle du Saint-Esprit mettent par conséquent le prêtre "en relation" personnelle avec la Trinité, puisqu'elle est la source de l'être et de l'agir sacerdotal.* » Ce qui est recommandé au prêtre c'est en premier lieu la sanctification des fidèles qui lui sont confiés. Son autorité doit, en effet, être exercée dans un esprit de service et dévouement désintéressé pour le bien du troupeau.

Comme les médias, le message du prêtre est souvent crédible. Sa personnalité doit, en outre, assurer sa fermeté à la mission qui lui est confiée. Selon toujours Vatican (2013, p.43), « *le prêtre ne doit pas limiter son rôle à celui d'un simple dirigeant, il est un médiateur – le pont – qui devra toujours rappeler que le Seigneur et Maître " n'est pas venu pour être servi mais pour servir.*" » Ce faisant, le prêtre devra agir dans un esprit d'accueil, de joie, de charité.

Néanmoins, aujourd'hui, la charité pastorale court spécialement le risque d'être vidée de son sens par ce qu'on pourrait appeler le "fonctionnalisme". Comme c'est mentionné ci-haut, le prêtre est en premier lieu le sanctificateur du peuple de Dieu. Cela n'empêche qu'il peut exercer une autre profession, mais il serait incohérent de réduire son identité du ministère sacerdotal à une forme de vie non conforme à son ministère. Ainsi, "faire" le prêtre (célébrer la messe, administrer les sacrements etc.), rendre des services spécifiques et garantir quelques prestations n'est pas toute la raison unique d'être de son existence sacerdotale. Le prêtre n'exerce pas un

terminé, lui permettrait de s'occuper de ses propres affaires. Il est prêtre pour toute sa vie, ses actes doivent confirmer qu'il partage l'œuvre du salut avec le Seigneur.

Cette identité du prêtre ne devrait pas être un acquis d'ordination. L'identité d'une personne se construit petit à petit, elle est le résultat de ses expériences. Elle est non seulement une dimension de la relation sociale mais aussi elle s'actualise dans une représentation de soi. L'identité n'est pas acquise une fois pour toutes. Elle est le tissu qui nourrit les désirs et les valeurs d'une personne et les construit à l'image qui lui est propre en tant qu'être singulier et reconnu comme tel par autrui ; il donne lieu à une estime de soi et à une conscience de soi.
D'après Faraj et ses collaborateurs (2013, p.16), « *la formation de l'identité met en jeu un processus de réflexion et d'observations simultanées, processus actif à tous les niveaux de fonctionnement mental, par lequel l'individu se juge lui-même à la lumière de ce qu'il découvre être la façon dont les autres le jugent, par comparaison avec eux- mêmes et par l'intermédiaire d'une typologie, à leurs yeux, significative ; en même temps il juge leur façon de le juger, lui, à la lumière de sa façon personnelle de se percevoir lui-même, par comparaison avec eux et avec les types qui, à ses yeux, sont revêtus de prestige* ».

L'identité du futur prêtre est en miniature dans sa vie au Grand Séminaire. Pour AUBRY (1923, p55), « *Un prêtre radical est celui qui est prêt à tout donner pour Notre-Seigneur et pour l'Église ; celui qui a juré dans son cœur de ne jamais sacrifier à la vie bourgeoise ; celui qui est résolu de ne se donner aucun repos, tant qu'il verra dans son troupeau des âmes qui ne se sont pas remises à la vie chrétienne ; celui que le respect humain n'empêchera pas d'aller tourmenter les gens jusqu'à ce qu'ils se soient convertis* ».

Le prêtre, comme toute autre personne, a son histoire. Comme toute autre personne, il a des besoins humains. Il est même tenté comme les autres. Mais, il doit savoir que son être est destiné à transmettre les vérités les plus profondes et précieuses. Sa vie et sa fonction sont une continuation de la vie et de l'action du Christ. C'est cela son identité, sa véritable dignité, la source de sa joie et la certitude de sa vie.

Le prêtre doit s'efforcer de refuser le mal, le pêché, minime soit-il. Pour Aubry(1923, p.55), « *une chose serait désolante pour le prêtre, ce serait de chercher à s'abstenir seulement du gros péché ;*

cela fait, sur ce que Dieu lui a donné de forces, d'activité, de capacité, de ne consacrer à l'œuvre apostolique qu'un minimum, le strict nécessaire ou un peu plus, cela dépend ; le reste pour lui, pour son bien-être, ses petites ou grandes ambitions, pour la satisfaction de ses désirs naturels ou de ses fantaisies ; désirs et fantaisies que je suppose exempts de péché ». L'entourage du prêtre attend de lui un homme de dignité, de vérité. Conscient de cela, il doit augmenter en lui son trésor intérieur de doctrine, de piété, d'esprit de foi, de délicatesse, de conscience, de force spirituelle, sans lequel il succombera.

3.2. La fraternité au presbyterium

Nous pouvons définir une communauté religieuse comme un ensemble d'hommes ou un ensemble de femmes qui choisissent de vivre ensemble une même foi en Dieu. Cette vie est régulée par un certain nombre d'engagements personnels et une vie communautaire plus ou moins présente selon les congrégations. Le choix d'y entrer répond à une aspiration personnelle forte. Pour autant, les personnes qui partagent ce choix de vie et qui s'y rencontrent deviennent des sœurs ou frères.

Selon Vatican (2003, p. 54), le prêtre doit vivre au presbyterium pour y exercer la fraternité sacerdotale. « *Le presbyterium est un lieu privilégié où le prêtre devrait pouvoir trouver les moyens spécifiques de formation, de sanctification et d'évangélisation. Il devrait y être aidé à surmonter les limites et les faiblesses propres à la nature humaine qui sont particulièrement ressenties de nos jours* ».

Le prêtre doit faire un effort pour éviter de vivre son sacerdoce de manière isolée et subjective. Il doit chercher à favoriser la communion fraternelle en donnant et en recevant, de prêtre à prêtre, la chaleur de l'amitié, de l'aide affectueuse, de l'accueil, de la compréhension fraternelle et doit être bien conscient que la communauté assume et élève les rapports humains, psychologiques, affectifs, amicaux et spirituels.

En tant qu'à la tête de la communauté, le curé doit favoriser l'unité de ses collègues. Une communauté des prêtres devrait incarner des valeurs similaires à celles d'une famille dont les membres sont en parfaite communication. De ce fait, le curé est un coordinateur des activités pastorales, en franche collaboration avec ses collègues. Pour Hulshof (2013, p .32), le supérieur

de la communauté religieuse doit unir et guider la communauté, promouvoir les œuvres apostoliques et favoriser la croissance personnelle de ses membres.

Il ne suffit pas de vivre la même abbaye pour mieux s'entendre, les prêtres sont appelés à l'harmonie et à l'amour réciproque. Rien n'est plus difficile, mais rien n'est plus indispensable. Les frères prêcheurs ont à cœur d'essayer de vivre ce qu'ils ont comme mission de proclamer la fraternité. Et s'ils n'y arrivent pas autant qu'ils le voudraient, ils en souffrent et cela peut mettre en cause leur vocation. Toute leur vie est organisée au service de cette recherche continuelle de l'entente, jamais parfaite, mais toujours désirée. Aubry (1923, p.59) appelle les grands séminaristes, futurs prêtres, à faire de saints prêtres, et non pas de ces bourgeois ensoutanés, payés pour habiter un presbytère, scandaliser ou négliger un peuple.

Vatican (2003, p. 52) insiste que « *la fraternité sacerdotale et l'appartenance au presbyterium sont (...) des éléments qui caractérisent le prêtre.* » A l'intérieur du presbyterium, les prêtres participent au même degré de ministère ; un prêtre ne peut agir seul, il est confrère de tous ceux qui le constituent. L'amitié entre les prêtres doit les accompagner. Un prêtre ne devrait pas être un obstacle, un rival, un adversaire pour son camarade. Leur attachement réciproque, les uns aux autres, permet de renforcer l'esprit d'appartenance au genre de vie particulier et, par conséquent, d'être irrésistibles à ce qui pourrait souiller leur état. Vatican (2003, p. 55) révèle enfin que « *la capacité de cultiver et de vivre des amitiés sacerdotales mûres et profondes apparaît comme une source de sérénité et de joie dans l'exercice du ministère, un soutien décisif dans les difficultés, et une aide précieuse pour la croissance de la charité pastorale, que le prêtre doit exercer d'une façon particulière envers les confrères en difficulté qui ont besoin de compréhension, d'aide et de soutien.* »

Les prêtres sont d'habitude envoyés par l'évêque à la paroisse. Ils ne choisissent pas leurs confrères. Ils les rencontrent et les acceptent comme tels. A la paroisse, le prêtre doit faire preuve d'humilité, de tolérance réciproque et de soutien mutuel. En principe, les curés doivent favoriser la vie commune dans la maison paroissiale avec leurs collègues, tout comme ceux-ci doivent reconnaître et respecter l'autorité du curé.

3.3. Le prêtre face aux attentes des fidèles

Bien que le prêtre, de par son baptême, soit un frère parmi les frères, il est aussi le *père* et le *docteur* de la communauté de par son ordination sacerdotale. En effet, par le sacrement de l'Ordre, le prêtre devient disciple du Christ et berger du troupeau. Comme guide de la communauté, il ne doit pas rechercher son propre intérêt mais avant tout être au service de l'*Église* et faire progresser le *Royaume de Dieu*. Berger de ses frères fidèles, le prêtre doit se conduire avec eux à la manière du maître mais aussi du frère. Il constitue, avec eux, une communauté dont il est éclaireur. Recchi S., (2011, p. 12) dit que « *les ministres du Christ, les personnes consacrées, hommes et femmes, et tous ceux qui cherchent à le suivre de plus près portent une lourde responsabilité spirituelle et morale dans la communauté : ils devraient être modèles et exemples pour les autres. La communauté attend d'eux qu'ils vivent concrètement les valeurs de l'Évangile de manière exemplaire.* » Dans sa charge de pasteur, le prêtre aura à cœur de veiller à la croissance spirituelle des fidèles.

Vu leur mission spécifique dans l'Église due au fait qu'ils ont été ordonnés, les prêtres ne devraient pas se confondre avec les autres chrétiens. Ceux-ci ne veulent pas voir dans le prêtre un homme comme les autres. Ils veulent admirer dans le prêtre les vertus propres à chaque chrétien et à tout honnête homme comme la compréhension, la justice, la charité, la délicatesse, etc. Les attentes des fidèles ne sont pas toujours réalisées. Comme le montre Aubry (1923, p30) il peut arriver qu'un prêtre soit à distance des chrétiens en se prenant comme « *un bourgeois plus ou moins gros, nourri pour occuper un presbytère et présider avec plus ou moins de dignité les cérémonies du culte* ». Aubry trouve que c'est un danger pour la vie du prêtre

En paraphrasant Recchi (2011, pp. 32-35), les fidèles attendent du prêtre une claire manifestation du caractère sacerdotal : ils attendent du prêtre qu'il prie, qu'il ne se refuse pas à administrer les sacrements, qu'il soit prêt à accueillir tout le monde sans s'ériger en chef ou militant de factions humaines, quelles qu'elles soient ; qu'il mette amour et dévotion dans la célébration de la Sainte Messe, qu'il s'asseye au confessionnal, qu'il console les malades et les affligés ; qu'il prêche la Parole de Dieu et non une science humaine quelconque, qu'il conseille et soit charitable envers ceux qui sont dans le besoin.

Envers les fidèles, le prêtre doit être clairvoyant. Conscient qu'il dirige des hommes libres, il doit éviter de les conduire selon peut être ses motivations ambiguës ou selon une soif de domination. Il doit donc respecter la liberté des chrétiens. Selon Coste, (1973, p. 931) « *le respect de la liberté des chrétiens ne comporte pas seulement le souci d'éviter toute pression sur eux. Ce n'en est qu'un aspect négatif. Il suppose surtout un grand effort de disponibilité intérieure et d'ouverture à l'égard de tous, même si on exerce un apostolat très spécialisé, et un comportement du prêtre tel que personne ne se sente gêné d'aller le voir* ».

L'ordonné sacerdotal prend part à l'évangélisation du monde en tenant la place du Christ. Sa vie devrait être marquée par les comportements qui consolident la foi des croyants. Sa personnalité devrait inspirer, en de la paix parfaite et l'amour du prochain, la présence du Christ. La personnalité attendue du prêtre n'est pas comme celle attendue au grand séminariste. Ce dernier est en cours d'une reconstitution d'une personnalité idéale, celle d'un prêtre en devenir. Bernard (1986, p. 91) indique que la personnalité est « *une organisation susceptible de se désorganiser ou encore(...) une des intégrations de nombreux éléments physiologiques, morphologiques, pulsionnels, affectifs, intellectuels, culturels en une unité originale qui constitue une personne donnée, produit de son histoire personnelle et héréditaire* ».

Les comportements attendus du prêtre face aux questions éthiques ne sont pas comme ceux du juriste. Selon sa filière, chacun a de quoi répondre. L'expertise que les fidèles chrétiens attendent des prêtres n'est pas d'ordre économique mais d'ordre moral et spirituel. C'est ce qu'indique Benoît XVI, dans son discours au clergé, 25 mai 2006 : « *Des prêtres les fidèles n'attendent qu'une seule chose: qu'ils soient des spécialistes pour la promotion de la rencontre de l'homme avec Dieu. Au prêtre il n'est pas demandé d'être un expert en économie, en gestion ou en politique. Ce qui est attendu de lui c'est qu'il soit expert dans la vie spirituelle. Ceux que les fidèles attendent de lui c'est qu'il soit témoin de l'éternelle Sagesse contenue dans la Parole Révélée de Dieu.* »

En conclusion, la mission des prêtres ressort du "surnaturel". Le travail qu'ils accomplissent touche la vie intérieure des chrétiens. Ceux –ci savent que les prêtres sont à leur service pour les sanctifier, pour purifier leurs âmes souillées par le "pêché", pour les conduire vers le "ciel". Cette image construite traditionnellement pour les prêtres fait d'eux des personnalités respectueuses. Vivant

sur terre, certains d'entre eux ne peuvent pas manquer de reproches, ce qui est normal. La situation devient problématique lorsqu'il y a des démissions au ministère sacerdotal qui est, selon l'Eglise, de marque indélébile.

3.4. Le prêtre face à la vie politique et sociale

Souvent, les hommes des églises ne prennent pas parties aux partis politiques. Cela juste pour garder de se mêler dans les discutions politiques. Par ailleurs, rares sont des prêtres qui ont des ambitions de gouverner les nations. Si l'église s'intéresse, de près ou de loin à la politique, c'est pour sauvegarder en grande partie ses intérêts. Selon Vatican (2013, p.65), le prêtre «*ne peut pas prendre une part active dans des partis politiques ou dans la direction d'associations syndicales, sauf si, d'après le jugement de l'autorité ecclésiastique compétente, la défense des droits de l'Église et la promotion du bien commun le requièrent* ». Le prêtre exerce donc une responsabilité particulière de promouvoir et, si besoin il y a, défendre les vérités religieuses et morales face à l'opinion publique.

Vatican (2013, p.6) avance que le prêtre «*doit renoncer à toute forme active d'engagement politique, spécialement quand celle-ci est partisane, comme cela survient presque inévitablement, pour demeurer l'homme de tous en vue de la fraternité spirituelle*». Les prêtres ne se lancent pas directement dans l'organisation politique. Mais l'expérience nous prouve que les hommes politiques se confient aux religieux pour des conseils ou pour la médiation en cas de litige.

Ne pas se montrer militant dans des partis politiques fait que chaque fidèle ait confiance au prêtre sans se sentir gêné pour quelques raisons que ce soit. Vatican (2013, p.66) indique que « *la réduction de la mission sacerdotale à des charges temporelles, purement sociales ou politiques ou de toute façon étrangères à son identité, n'est pas une conquête mais une perte très grave pour la fécondité évangélique de l'Église tout entière.* »

Cependant, la vie et le ministère des prêtres se développent toujours dans des contextes historiques, empreints de problèmes nouveaux et de solutions inédites, dans lesquels vit l'Église en pèlerinage dans le monde. De ce fait, il est impensable qu'un prêtre ne suive pas, d'une façon ou d'une autre,

les problèmes politiques et socioéconomiques auxquels le pays fait face. Ainsi, dit COSTE (1973, p.912) « *Un amour réel des hommes est vain s'il ne se concrétise pas dans un engagement politique puisque les solutions sont politiques* ».

Il en ressort que le prêtre ne peut pas dire que la politique n'est pas son option étant donné qu'il doit travailler avec des gens qui sont dans la politique. La reconnaissance des tendances ou des options politiques de ses chrétiens lui permet de savoir orienter ses prédications sinon ses dires risqueraient de produire des effets néfastes.

3. 5. Conclusion

Le prêtre est une personne religieusement consacré au Seigneur. La mission des prêtres ressort du "surnaturel". Le travail qu'ils accomplissent touche la vie intérieure des chrétiens. Ceux –ci savent que les prêtres sont à leur service pour les sanctifier, pour purifier leurs âmes souillées par le "pêché", pour les conduire vers le "ciel". Cette image construite traditionnellement pour les prêtres fait d'eux des personnalités respectueuses. La reconnaissance des tendances ou des options politiques de ses chrétiens lui permet de savoir orienter ses prédications sinon ses dires risqueraient de produire des effets néfastes.

CHAPITRE IV. PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

4.1. Problématique

Toute vie chrétienne remonte au baptême. Mais la vie spirituelle chrétienne personnelle ne commence que par sa prise de conscience et par un ferme engagement dans l'Église. Cette vie spirituelle a un commencement, le moment *« "où la personne humaine se considère responsable de sa vie devant Dieu, c'est-à-dire lorsque la relation à Dieu devient une relation totale de personne à personne"* (Bernard1986, p. 403)

L'engagement dans le sacerdoce est en partie le fruit de la prière. Durant celle-ci, un dialogue intime se tisse avec Dieu. Cette conversation amicale, filiale, secrète, est le lieu même où l'appel de Dieu va pouvoir résonner. Sa Parole est offerte silencieusement à la personne ; elle l'atteint à la racine de sa personnalité. Et c'est de là, du fond de son cœur, que pourra jaillir librement la réponse de tout l'être de sa personne. Toutefois, la décision vocationnelle peut être influencée par le fait d'avoir reçu son éducation dans une école confessionnelle ou non confessionnelle où il y a eu l'intensification d'un enseignement religieux, le contact personnel d'un prêtre ainsi que l'appartenance à des groupes ou mouvements de jeunesse affiliés à *l'Eglise*. Les prêtres sont pour un jeune des personnes idéales. Il se décide parce qu'il veut ressembler à eux. Godin (1975 p.9) avance que *« les motivations d'une telle décision comportent non seulement les images que le sujet se fait de lui-même (de son moi actuel, pénétré de mobiles inconscients et de son moi idéal), mais aussi les représentions qu'il se donne des fonctions sociales ou des rôles qu'il aura à remplir dans son milieu d'avenir.»*

En effet, nombreuses sont les congrégations religieuses qui ouvrent les portes aux jeunes désireux de les connaître et de partager leur esprit de vie ou leur charisme. N'y sont retenus que ceux qui sont jugés dignes, après avoir suffisamment pris connaissance des exigences qu'impose tel genre de vie, et après un temps raisonnable d'accompagnement consistant à vérifier si leurs motivations sont conformes aux normes générales de l'*Église* et aux directives particulières de chaque congrégation.

C'est alors que se poursuit le moment d'identification du candidat par discernement sur son appel, de cet élan vital qui appelle le candidat à transcender ses "entraves" naturelles, psychiques ou

physiques. Le désir de répondre à cet appel doit s'accompagner d'une pureté d'intention. Autrement dit, le candidat doit être animé de la vraie soif de devenir réellement religieux ou prêtre et d'y persévérer dans la fidélité jusqu'à la mort, et non pas d'y aller à titre d'essai ou par "calcul". Ce qui suppose au préalable un contact, ou mieux une connaissance de la congrégation à laquelle il a pu adhérer. Lire le nom d'un couvent sur les écriteaux ne suffit pas. Par ailleurs, les religieux doivent viser la perfection. Il ne s'agit pas seulement d'aller prêcher tant bien que mal la parole de Dieu, mais aussi d'être des hommes vraiment apostoliques.

Par l'une ou l'autre cause, l'on voit dans nos jours des abandons dans le ministère du sacerdoce. Cette crise, qui concerne *l'identité du prêtre*, résulte d'un ensemble de causes dont il est difficile d'obtenir une vue cohérente. Selon le Rapport de la Commission internationale de théologie de 1970, « *le plus souvent, on s'en tient à des considérations fragmentaires, qui relèvent surtout de l'approche sociologique du problème. On accorde un intérêt prédominant aux " changements de mentalité ": nouveau style de rapports entre prêtres et laïcs, nouvelle attitude des chrétiens davantage " ouverts " aux valeurs du monde profane, etc. Dans un domaine plus doctrinal, on fait état encore de certaines " modifications d'accent "qui se seraient produites, touchant le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel, au Deuxième Concile du Vatican. Ces modifications auraient perturbé l'idée que se feraient d'eux-mêmes les prêtres catholiques depuis des siècles.* »

Les prêtres d'aujourd'hui sont généralement ouverts, disponibles et généreux ; en plus d'attention réservée aux aspects institutionnels, ils accordent une attention également aux aspects relationnels; ils vivent des relations sincères et authentiques avec leur milieu. Cela n'est pas un souci de la vie extra-abbaye. Il s'agirait d'une dimension affection-relationnel de tout être humain. C'est ce que Recchi S., (2011, p.40) mentionne dans ces termes : « *Qu'un prêtre abandonne pour du bon le ministère, l'on penserait qu'il a peut-être un sens aigu de la liberté individuelle ; qu'il a tendance à agir selon ses propres émotions ; qu'il est attiré par de grands idéaux en privilégiant la satisfaction de ses besoins personnels, spécialement ceux qui sont d'ordre affectif.* »

Vatican (2013, p.71) mentionne que le ministère pastoral est une entreprise fascinante mais ardue, toujours en butte à l'incompréhension et à la marginalisation, et aujourd'hui surtout, à la fatigue, à la désillusion d'autrui, à l'isolement et parfois à la solitude. José Maria (2002 , p. 3) indique, quant à lui, que « *le sacerdoce amène à servir Dieu dans un état qui, en soi, n'est*

ni meilleur ni pire que les autres : il est tout simplement différent ». Néanmoins, fort dans sa croyance, cet auteur ajoute que « *la vocation de prêtre apparaît comme revêtue d'une dignité et d'une grandeur que rien ne dépasse sur la terre* ».

Comme notre étude concerne le phénomène de l'abandon du ministère sacerdotal, nous avons trouvé intéressant d'approcher ces prêtres qui ont rompu leurs engagements c'est-à-dire leur vie au presbyterium pour voir de plus près, les problèmes psychosociaux à l'origine de leur désertion.

Le Rapport de la Commission internationale de théologie de 1970 indique que depuis quelques années le nombre des prêtres qui renoncent au ministère sacerdotal s'est si considérablement accru qu'évêques, prêtres et opinion publique s'en sont inquiétés. Bien que nous n'ayons pas des chiffres actualisés au monde et au Burundi, ce rapport indique que le chiffre des abandons dont on parle est invraisemblablement élevé mais qu'il est en réalité incontrôlable. Ce rapport souligne que le Service Central des statistiques ecclésiastiques du Vatican a constaté un accroissement rapide des demandes de dispense d'exercice du ministère sacerdotal. « *De 640 en 1964, elles seraient passées à 2263 en 1968. Le nombre des prêtres qui ont abandonné le ministère sans en demander dispense n'est publié que par de très rares diocèses, mais il n'est assurément pas négligeable* ». Les motifs d'abandons peuvent varier des questions spirituelles aux questions matérielles, des raisons intra ou extra *congrégales*, etc. Ainsi, partant de ces affirmations du Vatican et des prêtres que nous avons vu démissionner de leur ministère, nous nous sommes posé la question générale suivante : Quels sont les mobiles psychosociaux qui entraînent l'abandon de la prêtrise ?

De cette question principale découlent les questions spécifiques ci-après:

- Qu'est-ce qui avait motivé l'entrée au sacerdoce ?
- Quels types de relations que mènent les prêtres au sein de leur diocèse ?
- A quelles contraintes peuvent se heurter les prêtres dans l'accomplissement de leur mission ?
- Quelles possibilités d'épanouissement personnel trouve-t-on dans la vie sacerdotale ?

4.2. Objectifs de la recherche

4.2.1. Objectif général

Etudier les mobiles psychosociaux de l'abandon du ministère sacerdotal

4.2.2. Objectifs spécifiques

- Identifier la motivation à l'entrée au sacerdoce ;
- Cerner le type de relation du prêtre démissionnaire dans le ministère sacerdotal
- Découvrir les contraintes auxquelles se heurtent les prêtres dans l'accomplissement de leur mission;
- Dégager les facteurs susceptibles de déclencher l'abandon du sacerdoce.

CHAPITRE V.APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

5.1. La méthode qualitative

Pour notre travail nous avons analysé les facteurs psychosociologiques du phénomène d'abandon du sacerdoce ministériel. Ceci nous a inspiré l'utilisation de la méthode qualitative. Pour cette méthode, *« l'accent est placé sur les perceptions et les expériences des personnes; leurs croyances, leurs émotions et leurs explications des événements sont considérées comme autant de réalités significatives. Le chercheur part du postulat que les personnes construisent leur réalité à partir du sens qu'elles donnent aux situations. » (Mayer et al., 2000, pp. 57-58)*

La présente recherche a fait appel à l'étude de cas. Chaque individu a été considéré dans son unicité et la qualité de l'information a primé sur la quantité, car, chaque interviewé s'est exprimé sur les mobiles qui l'ont poussé à quitter sa fonction de prêtrise. En matière religieuse, Collard et ses collaborateurs (1958, p.55) justifient l'intérêt de se servir de la méthode qualitative comme suit : « *Le but de l'analyse qualitative est d'établir le degré de pratique et de l'attitude religieuse en se référant aux lois et aux préceptes émis officiellement par les églises. Chaque groupe ecclésial propose à ses membres, délibérément ou non, un idéal vers lequel ils sont supposés tendres (...). L'étude de cas individuels (case-history) semble être la méthode la plus efficace et le meilleur procédé d'analyse qualitative* ». Ainsi, la méthode qualitative nous a permis d'étudier la façon dont un ex-prêtre a vécu son sacerdoce, pourquoi il avait choisi ce mode de vie, les embrouillements psychiques qu'il a endurés dans vie de prêtrise jusqu'à quitter le presbyterium.

La méthode qualitative met donc l'importance sur des situations concrètes, réelles et même complexes, vécues par le sujet. Sur le site web http://www.emwaca.org (consulté le 12/01/2015 à 10h), « *la recherche qualitative est un ensemble de techniques d'investigation dont l'usage est très répandu. Elle donne un aperçu du comportement et des perceptions des gens et permet d'étudier leurs opinions sur un sujet particulier. de façon plus approfondie que dans un sondage. Elle génère des idées et des hypothèses pouvant contribuer à comprendre comment une question est perçue par la population cible et permet de définir ou cerner les options liées à cette question.* »

Dans une étude qui se rapporte au domaine des sentiments et des représentations, telle la religion, nous avons opté pour la méthode qualitative en saisissant chaque cas comme un cas à part par une

approche monographique afin de nous rendre compte, de façon directe, des mobiles qui entrainent l'abandon du sacerdoce ministériel. Collard et ses collaborateurs (1958, pp.54-55) explicitent le bien fondé de se servir de la méthode qualitative dans ce domaine : « *En essayant d'élaborer une méthode d'analyse religieuse qualitative de groupes religieux donnés, il est possible de réduire les obstacles qui se présentent au chercheur quand il analyse les différentes formes de la vie religieuse d'un individu* ». Nous avons surtout mis l'intérêt sur la motivation de l'entrée au sacerdoce, le vécu d'un ex-prêtre et sur les facteurs susceptibles de déclencher l'abandon au sacerdoce

5.2. La Population et le Milieu d'enquête

Le phénomène d'abandon de la prêtrise se manifeste dans tous les diocèses du Burundi. Nous avons choisi de faire notre enquête auprès des ex-prêtres burundais, indépendamment du diocèse d'attache. Nous n'avons pas distingué les ex-prêtres par les années qu'ils ont fait dans leur expérience de prêtre. Nous avions pensé que ceux qui y ont été peu d'années ont des motifs d'abandon différents de ceux qui y sont restés beaucoup d'années. Le phénomène d'abandon du ministère sacerdotal n'est pas lié à l'âge. Les plus âgés peuvent également rompre leurs engagements comme les moins âgés. Personne n'est à l'abri de ce phénomène d'abandon. L'étude s'est intéressée à toutes ces catégories pour voir qu'est-ce qui motive les uns et les autres à quitter un milieu longtemps désiré et qu'ils ont même servi.

5.3. La Technique de choix des enquêtés

Pour réaliser notre recherche, nous avons dû choisir les sujets d'enquête. Ce faisant, c'est la nature de notre sujet de recherche qui nous en a dicté la technique. Notre recherche avait pour objectif l'étude des mobiles psychosociaux de l'abandon du ministère sacerdotal. Afin de parvenir à cet objectif, nous avons fait recours à la méthode non probabiliste qui est la plus utilisée lorsque la démarche de recherche adoptée est de type qualitatif. Mayer et Ouellet (1991, p.387) expliquent que « *la méthode non probabiliste n'est pas basée sur la théorie de probabilités, donc ne relève pas du hasard* ».

Parmi les méthodes non probabilistes, nous avons opté pour celle que Mayer et Ouellet (1991, p.388) appellent l'échantillonnage « *boule de neige* » qui selon ces auteurs « *est particulièrement*

utile au chercheur intéressé par une problématique vécue dans une population très spéciale de taille connue seulement d'une minorité de personnes. Il s'agit de recourir à des personnes qui peuvent donner des informations sur d'autres qui, à leur tour, feront la même chose jusqu'à ce qu'un échantillon croît en taille comme une boule de neige que l'on roule au fur et à mesure que le cycle se répète.»

Le choix de ce type d'échantillonnage a été inspiré par la nature même de notre sujet de recherche.

5.4. La Technique de collecte des données

La recherche consiste à l'étude des mobiles psychosociaux à la base de l'abandon du sacerdoce ministériel. Nous avons opté pour l'entretien semi-directif comme technique de collecte des données. L'entretien met l'interviewé et l'interviewer en situation de communication : il permet au chercheur de s'approcher du sujet et ainsi de faire un échange direct sur le thème abordé de façon authentique. Festinger et Katz (1972, p. 385) avancent que « *la science sociale fait de plus en plus appel à des faits que seuls peuvent rapporter les individus qui en ont fait l'expérience personnelle. Ce n'est que grâce à des contacts avec les intéressés que l'économiste, le sociologue, l'anthropologue et le psychologue peuvent atteindre leurs attitudes, leurs perceptions, leurs espérances ou leurs projets. »*

Pour cela, il faut trouver un outil souple avec lequel on peut intervenir de temps en temps pour orienter l'entretien. Ainsi, le chercheur commence par exposer le but de sa recherche afin de susciter auprès des enquêtés leur intérêt et leur consentement. Festinger et Katz (1972, p. 394) expliquent que « *quand le sujet a accepté de se laisser interroger, l'entretien commence par des questions qui ont pour but de provoquer en lui un intérêt direct (...). Le but qu'on cherche ainsi à atteindre est de motiver le sujet en lui montrant l'intérêt de l'interview, c'est-à-dire le rapport étroit qu'elle présente avec ses intérêts et ses désirs. »*

Dans un entretien semi-directif, l'enquêteur essaie d'amener la personne interrogée à aborder les différents aspects de la question de façon personnelle. Le rôle de l'enquêteur est de le guider par de petites questions relatives au thème. L'enquêteur réoriente l'enquêté lorsqu'il s'éloigne du sujet

à l'étude car il garde la possibilité de recentrer les interventions de l'interviewé. A ce sujet Mucchielli (1982, p. 52) note que *« l'entretien semi-structuré regroupe un ensemble de méthodes ayant ceci en commun qu'une question posée par l'interviewer ou le praticien, question large, peut être tirée soit de la liste préétablie de questions ouvertes, soit du discours pour élucider le sens d'un concept ou d'une situation. »*

Précisons que l'entretien semi-directif diffère de l'entretien directif et de l'entretien non directif. En effet, pour le premier, l'enquêteur construit un guide d'entretien qui articule un nombre limité de domaines à explorer par des questions générales, neutres (exemptes des jugements de valeur) et ouvertes tandis que, pour le second, le chercheur aborde l'entretien avec un canevas, une série invariable de questions sur lesquelles il souhaite obtenir des réponses. Pour le troisième, le chercheur se garde de suggérer, il laisse le temps à l'enquêté pour qu'il s'exprime sur un sujet de la recherche sans l'interrompre.

L'entretien semi-directif nous a paru donc le mieux adapté pour notre recherche dans la mesure où les prêtres qui abandonnent cette "fonction «gardent des sentiments ou des représentations profondes qui les avaient motivé d'y entrer en même temps qu'ils développent d'autres perceptions à leur vie antérieure étant donné qu'ils se trouvent à mener une vie opposée à leurs vœux d'obéissance et de chasteté. Les données à recueillir devaient donc refléter, dans les termes même de chaque individu, la signification qu'il attachait à sa vie consacrée, les expériences qui s'y sont rapportées, ses interactions avec les composantes de sa communauté religieuse ainsi que les raisons qui ont déclenché son abandon du ministère sacerdotal. En abordant le sujet qui touche la vie intrinsèque des hommes telle le vécu d'un ex-prêtre, l'entretien semi directif nous a permis de créer un climat d'écoute et de compréhension tout en restant sincère avec les objectifs de la recherche.

5.5. La préenquête

Lorsqu'on entreprend une recherche dans le domaine des sciences sociales, il est conseillé au chercheur de procéder d'abord par une préenquête afin qu'il se familiarise avec le terrain de recherche et teste l'instrument de recherche. Ce faisant, la préenquête permet au chercheur d'identifier certains obstacles et, partant, de discerner les moyens avant l'enquête proprement dite. En fait, *« la préenquête est une préparation générale de l'enquête »* (Mucchielli, 1974, p.13). L'étape de la préenquête permet de dégager les difficultés éventuelles susceptibles de freiner le bon déroulement de l'enquête. Pinto et Grawitz (1964, p. 604) justifient l'importance de la préenquête dans un travail scientifique de la manière suivante : « *Il convient d'insister sur la nécessité d'une préenquête, c'est-à-dire un essai d'enquête sur un petit nombre de sujets permettant de roder le guide d'entretien et de mieux se rendre compte de difficultés.* » Avec les données de la préenquête, le chercheur teste les aspects du phénomène à l'étude et de là, il essaie de purifier ou de compléter ses pistes de recherche.

Notre préenquête a été effectuée sur deux sujets que nous avons préférés nommer avec deux lettres de leurs noms. Il s'agit de « NA » et de « MU ». Pour trouver le préenquêté « NA », nous avons procédé comme suit : En date du 03 mars 2016, nous avons téléphoné un ami avec qui nous avons effectué ensemble un stage de fin d'études et qui avait quitté le Grand Séminaire vers la fin puisqu'il était en 6eme année pour qu'il m'indique l'adresse de l'un de ses anciens compagnons d'écoles qui fut prêtre mais qui, par après, a renoncé à la vie de prêtre.

Nous nous sommes déplacés pour aller le rencontrer à son service. En commun accord, nous nous sommes fixé un rendez-vous pour le 04 mars 2016 à 10h à son domicile afin de nous entretenir.

« NA » actuellement étudiant dans une université privée est un homme de 40ans. Il est tellement souriant. Il est chef de famille ; ainé d'une famille de 8 enfants dont 5 garçons et 3filles. Il a presté en tant que prêtre pendant 5ans après quoi il a préféré quitter pour des raisons diverses. En embrassant cette vie de prêtre, a-t-il dit : *« j'avais l'intention de mener une vie meilleure et de faciliter celle de mes frères et sœurs. Arrivé là, j'ai presque trouvé le contraire de ce que je pensais. »*

Avant que sa vocation ne se mûrisse, il était dans le mouvement XAVERI où il avait déjà atteint comme promesse CROIX D'OR.

En ce qui est du sujet « MU », nous avons procédé ainsi : le matin du 06 mars 2016, nous nous sommes rendu à l'hôpital « BUMEREC » pour rendre visite à une malade ; nous y avons rencontré une demoiselle qui venait elle aussi rendre visite à cette malade en tant qu'ancienne amie d'école. La malade nous demande où nous en sommes avec notre travail de mémoire. Après avoir répondu, cette demoiselle dit qu'elle a un ami qui a renoncé à la prêtrise. Nous lui avons demandé son numéro de téléphone afin de pouvoir lui demander rendez-vous. Il nous a donné le numéro sur lequel nous pouvions le trouver. Après l'avoir téléphonée, il nous a promis qu'on se rencontrerait le jeudi 10 mars 2016 au retour de sa mission à l'intérieur du pays.

« MU » dès qu'il est retourné de sa mission, MU nous a contacté par téléphone, c'était autour de 16h pour nous demander où nous pouvions nous rencontrer. Ce rendez-vous a été fixé au lieu communément appelé « Gare du Nord », en zone urbaine de KAMENGE de la Commune NTAHANGWA.

« MU » est un fonctionnaire du ministère de la fonction publique. Au moment de l'enquête il avait 43ans et cela faisait 8ans qu'il avait quitté la vie de prêtre. Il a fait ses études secondaires au petit séminaire de Buta avant d'entrer au Grand Séminaire de BURASIRA. Il a été ordonné prêtre à 30ans ce qui veut dire qu'il a fait 5ans de service dans la prêtrise à des paroisses différentes. Il révèle qu'il a été désillusionné de voir l'injustice qui y régnait et de la mauvaise cohabitation de certains de ses collègues. Il continue en disant que beaucoup désertent cette vie de prêtrise non pas parce qu'ils veulent se marier mais parce qu'ils refusent des mutations injustes dressées à leur insu et/ou sans leur consultation.

Avec les résultats de la préenquête, nous avons fait quelques rectifications de notre guide d'entretien. Au niveau de l'identification, nous avons vu qu'il s'avérait indispensable de connaître le nombre d'années que le sujet a fait dans la prêtrise car les raisons d'abandon peuvent différer selon qu'il est jeune ou vieux. Aux questions du guide d'entretien proprement dit, nous avons remarqué que deux questions pouvaient être combinées à savoir la question n°1 et la question n°5.

La question n°1 était libellée ainsi : *« Mu guhitamwo kwihebera IMANA, mwoba mwari mufise intumbero iyihe* ? », ce qui veut dire : « *En choisissant la vie de prêtre, qu'est-ce qui vous avait motivé ?* »

La question n°5 était formulée initialement comme suit « *Mu guhitamwo ubuzima bw'igipatiri, mwari mwashimyeyo iki ?* » ce qui se traduit ainsi « *En préférant la vie de prêtrise, qu'est-ce que vous aviez aimé chez eux ?* »

Comme les réponses données par les sujets de la préenquête, « NA » et « MU », étaient les mêmes, nous avons résolu cette redondance en ne gardant que la question n°1.

Les autres questions ont été maintenues mais réaménagées dans un autre ordre car nous avons vu que la première question qui visait l'évocation des relations interpersonnelles qui régnaient entre le prêtre en question et l'Evêque ou bien les relations interpersonnelles entre ce même prêtre et les prêtres avec qui il habitait ne devait pas être posée en premier lieu.

Néanmoins, la révision opérée sur le guide d'entretien n'a pas entrainé le remaniement de nos objectifs de recherche car nous nous sommes rendu compte que les sujets auxquels nous avons eu recours au moment de la préenquête fournissaient des éléments répondant à nos objectifs.

Les activités relatives à notre préenquête se sont étendues du 04 au 10 mars 2016. Le 1er entretien fait avec « NA » est intervenu le 04 mars 2016. Le 06 mars 2016 nous avons fait contact avec « MU » avec qui nous avons fait l'entretien le 10 mars 2016.

5.6. Déroulement de l'enquête

Les ex-prêtres sont un peu partout dans le pays car, après avoir abandonné le ministère sacerdotal, ils embrassent les autres secteurs de la vie, les uns fréquentant les universités, les autres prestant dans des services publics ou privés.

Ils sont quelquefois marginalisés, et de là, l'intégration ne leur est facile car il y a des fidèles surtout de l'Eglise catholique qui comprennent mal le motif de leur abandon. Pire encore, ces ex-prêtres ne trouvent pas un moment opportun pour rendre public le motif de leur abandon.

Notre enquête a été effectuée en Mairie de Bujumbura. Elle s'est étendue sur une période de 14jours, allant du 14 au 28mars 2016. Elle a porté sur quatre sujets dont 2 à Kanyosha, 1 à Gasekebuye et un dernier à Mutanga Nord. Trois d'entre eux sont encore jeunes dont l'un est en cours de préparation de sa fête de mariage et un autre que nous dirions un peu vieux par rapport aux trois premiers est déjà marié avec quatre enfants.

Mercredi le 16 mars 2016, nous avons rejoint « NA », et lui avons demandé s'il aurait en mémoire un autre prêtre qui aurait abandonné. Il nous a répondu qu'il connaît d'autres qui ont abandonné mais qu'il ne sait pas où ils sont maintenant. Mais, il nous avait promis qu'il allait chercher le numéro de l'un d'eux. Le matin du 17 mars, « NA » nous a adressé un message téléphonique dans lequel il nous indiquait là où habite un ex-prêtre et son numéro de téléphone.

Nous avons indiqué le nom de cet ex-prêtre sous l'initiale « NIH ». Il vit au quartier Gasekebuye de la commune urbaine de MUHA. Quand nous l'avons contacté par téléphone, il nous a suggéré de le rencontrer vendredi le 18 mars 2016 à 16h au campus Mutanga. On l'avait suffisamment informé de l'objectif de cette rencontre et sans tarder nous avons commencé notre entrevue juste après une brève présentation et un rappel de l'objectif de cette rencontre.

A la fin de l'entretien, nous lui avons demandé s'il aurait en mémoire une personne qui pourrait répondre efficacement comme lui aux questions de la présente recherche. Il nous a parlé d'un homme «TUG » habitant le quartier Kanyosha maintenant avocat. « NIH » nous a donné son numéro de téléphone. Par voie téléphonique, nous avons exprimé à « TUG » notre souhait de le rencontrer et il nous a promis un entretien le lendemain à son cabinet à 15h00. Après l'entretien, TUG nous a lui-même demandé si nous avions besoin d'un autre ex-prêtre. Nous avons bien entendu répondu par l'affirmative et il nous a indiqué « MUG » avec son numéro de téléphone

Le soir du 21mars 2016, nous l'avons téléphoné et il nous a promis que nous nous rencontrerions le mardi 22 mars 2016 à 16h au centre-ville. Malheureusement le rendez-vous n'a pas été respecté par MUG mais lorsque nous l'avons appelé il s'est excusé en nous fixant un second rendez-vous qui a subi le même sort. Pour la troisième occasion, nous lui avons dit que nous sommes déjà monté à Bururi, et il nous a dit que le jeudi 24 mars 2016, il viendrait à Bururi pour récupérer les plaintes au parquet de Bururi et qu'il s'arrangerait pour que nous puissions nous entretenir. Ce jeudi convenu, il est venu et comme il était déjà informé de l'objet de notre rencontre, après les présentations mutuelles, nous avons entamé directement l'entretien.

Dès notre sortie de la salle, nous avons croisé un étudiant de l'UGL qui nous demanda ce qu'on était en train de nous convenir avec MUG. Nous lui avons répondu que nous venions de faire un entretien de recherche. Il nous a dit qu'il connaît lui aussi un prêtre de sa colline qui a abandonné cette vie de prêtre et nous a donné le numéro de téléphone de NIT.

Quand nous avons appelé NIT, il a accepté de nous accorder un entretien mais a demandé de le rencontrer à son domicile le 28 mars 2016.

En nous y rendant, nous avons trouvé « NIT » en train d'aider ses enfants à faire le devoir à domicile. Après la présentation et le rappel de l'objet de notre rencontre, nous avons vite passé à l'entretien proprement dit. Il nous a parlé ouvertement.

Au moment où nous réalisions nos entretiens avec les 4 sujets à savoir « NIH », « TUG », « MUG», et « NIT »nous avons pu constater que certains éléments des réponses données à nos questions revenaient pour tous les sujets.

En conséquence, ayant constaté que les réponses des sujets ultérieurs revenaient sur les réponses des sujets antérieurs, nous avons décidé d'arrêter notre enquête avec le 4eme sujet, car, nous avons réalisé qu'il y a eu, en effet, une saturation des données.

Conclusion

Nous venons de présenter la démarche méthodologique suivie dans le déroulement du travail de terrain. Après le travail effectué sur le terrain et la transcription sur papier des résultats qui en découlent, nous avons passé alors à l'activité de présentation des cas, de l'analyse des données et de l'interprétation des résultats. Cette activité a, par ailleurs, beaucoup préoccupé la deuxième partie de notre travail et au terme de laquelle nous avons dû dégager la conclusion générale.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES CAS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE VI: PRESENTATION DES CAS

L'étude se veut essentiellement qualitative. Elle considère chaque cas comme un cas à part et pour des raisons d'anonymat, les enquêtés sont indiqués par trois lettres de l'alphabet. Nous avons évoqué pour chaque sujet son quartier de résidence, son âge, le nombre d'années dans la vie de sacerdoce ainsi que le nombre d'années après l'abandon de cette vie.

6.1. CAS « NIH »

« NIH »est un homme âgé de 45ans. Il a fait ses études primaires à l'école officielle de GITEGA. Il a commencé l'école secondaire en 1993 à l'Ecole Normale des Garçons de GITEGA ENG, en sigle.

Avec la crise de 1993, il a quitté ENG pour aller étudier à Bujumbura à l'Ecole Normale de l'Etat ENE, en sigle où il a terminé les études secondaires en 2000. Après avoir terminé les humanités générales, il a passé une année dans le service militaire obligatoire (SMO) après quoi il est entré au Grand Séminaire. Il a été ordonné prêtre en Août 2009 et il a quitté ce ministère en 2015 pour embrasser d'autres secteurs de la vie.

A la question de savoir ce qui l'avait motivé à s'engager dans la vie de prêtrise, il nous a répondu ainsi

« *Jewe ngihitamwo ubuzima bwihevyi, kubera ari jewe nari imfura mumuryango kandi tukaba twari dukenye nashaka ubuzima bworoshe singogwe nkuko nakuze ngowe kandi kugirango nshobore no gufasha batoyi banje* ».

Ce qui se traduit ainsi *« En choisissant la vie de prêtre, comme c'était moi l'aîné de la famille, et que, nous menions une vie misérable, je voulais avoir une vie meilleure, sans contrainte, je voulais échapper à la pauvreté mais aussi pouvoir aider mes frères et sœurs ».*

« NIH » n'a pas eu de problèmes particuliers en rapport avec son engagement auquel il avait juré. La principale raison qui l'a poussé à se désengager est la non satisfaction de ses attentes. Rentré à

la maison, ses petits frères et sœurs ne pouvaient pas comprendre pourquoi il leur disait qu'il n'avait pas d'argent alors qu'ils le trouvaient très bien habillé.

De plus NIH déplore avoir trouvé la ségrégation ethnique dans le milieu des prêtres qu'il croyait être une cité des anges.

En effet, avant d'y entrer, il voyait les prêtres apparemment charitables et se disait que lui aussi, il allait vivre les mêmes conditions qu'eux. Ses parents sont tellement pauvres qu'ils comptaient sur lui comme leur sauveur.

En s'orientant dans cette vie, ses parents se disaient en tête qu'ils vont être soulagés des peines qu'ils ont longtemps subies.

6.2. CAS « TUG »

« TUG » est un ex-prêtre âgé de 53ans. Il habite actuellement le quartier Kanyosha ; il est marié et père de 4enfants. Il a vécu sa vie de prêtrise pendant 17ans et il est une année après son abandon de cette vie. TUG nouait intimement des relations avec une fille qui finit par devenir sa femme après son abandon au sacerdoce. Il a mis au monde ces 4 enfants tout en étant encore prêtres. Il est entré au grand séminaire après avoir été diplômé licencié en chimie industrielle en Algérie. La situation familiale était désastreuse selon ses dires : « *Jewe mpejeje uwagatandatu naciye nja mwi seminali ibuta, hama twari dufise encadrement ikomeye kandi baradukundisha igisabisho.Mpejeje uwicumi na gatatu, nsaba kwinjira mwi seminali nkuru data aranyankira. Nca nja muri Algerie kwiga chimie. Ngarutse data aca arapfa giturumbuka, hama nca mfata ingingo yo kuja mu gipatiri kubera narakunda abapatiri cane cane ari gusoma imisa.* »

Ce qui veut dire

« *Après avoir terminé la 6eme année primaire, je suis parti au petit séminaire de Buta ; on avait un encadrement très spécial, encore plus, on nous faisait beaucoup aimer la prière. Après les humanités générales, j'ai demandé l'accès au grand séminaire mais mon père me l'a refusé. J'ai pu bénéficier d'une bourse d'études et je suis parti en Algérie pour y étudier la chimie industrielle. Dès mon retour, mon père est mort subitement et c'est après sa mort que j'ai pris la décision*

d'entrer au grand séminaire parce que j'aimais beaucoup les prêtres et surtout en pleine célébration de la messe ».

Même si son père l'empêchait de se livrer à cette vie de prêtrise, sa mère au contraire l'y incitait.

Au petit séminaire de Buta, TUG a adhéré au groupe vocationnel qui est un mouvement d'action catholique aidant les jeunes ambitieux dans le discernement de ce qui serait leur vocation, c'est-à-dire, savoir si tel est appelé à devenir religieux, prêtre, mère ou père. C'est dans ce mouvement qu'a mûri l'idée de se consacrer à Dieu pour lui témoigner son amour.

Au niveau professionnel, « TUG » a occupé différents postes, d'abord comme enseignant du cours de chimie pendant plus de 10 ans, en même temps que superviseur diocésain des écoles sous convention catholique. Il a ensuite été directeur de l'Institut Catéchétique Africain (ICA). La principale raison qui l'a poussé à renoncer à cette vie est l'injustice très prononcée dans les nominations à des postes, mais aussi un individualisme très accentué alors qu'en principe il est prôné une entraide mutuelle.

« *Baguhaye amabanga ahantu ngo ni kubera uri iki, ça me choquait beaucoup* ».

C'est-à-dire

« Quand on te nommait pour un poste quelque part, on disait que c'est parce que tu es de telle ethnie, ça me choquait beaucoup ».

A la question de savoir s'il regrette la vie de prêtre, il a répondu qu'il ne regrette rien car il est sorti après de longues analyses.

Pour le moment, « TUG » est enseignant de chimie dans différentes écoles publiques et privées en même temps qu'il s'occupe de ses affaires personnelles.

6.3. CAS « MUG »

« MUG » est un ex-prêtre, célibataire au moment de l'enquête mais qui est en préparation de sa fête de mariage. Il est âgé de 35ans. Il est entré dans la vie de sacerdoce après avoir réussi à l'Examen d'Etat. Il était dans la congrégation des prêtres séculiers. Il en est sorti au début de 2015.

Donc, il y a passé 5 ans car il a été ordonné prêtre en Août 2008. Après avoir terminé le cycle inferieur, il a été orienté dans une école qui se trouve sous la direction des Frères BENE YOZEFU où il a dirigé le conseil paroissial pendant 2ans.

« MUG » révèle que c'est la ferveur chrétienne de ses parents qui a été à la base de son entrée dans la vie de sacerdoce à en croire ses propos

« *Jewe navukiye mu muryango w'abakristu, abavyeyi banje bose barakunda gusenga cane. Kandi mama yama ansaba ko nokwihebera Imana, ntangura kuja gukorera nkiri muto. Ngeze mu mashure yisumbuye bandungika kw'ishure rya bene yozefu. Nshitse mumwaka wanyuma naciye nsaba kwinjira mu gipatiri batako baranyemerera* ».

Ce qui se traduit

« *Je suis né dans une famille chrétienne. Mes parents aiment beaucoup la prière. Et ma mère me suppliait toujours que je consacre ma vie à Dieu. J'ai commencé à être un servant de messe dans ma jeune enfance. Arrivé au secondaire, j'ai été orienté dans une école tenue par les frères Bene Yozefu. C'est en terminale que j'ai demandé d'entrer dans cette congrégation et on me l'a accordé* ».

« MUG » a constaté que la crise que le Burundi a traversé sans oublier la situation politique que vit le Burundi, ont causé des changements de comportement chez tous les burundais, y compris les prêtres. La communauté chrétienne, elle aussi, est maintenant oscillée ici est là à cause des tensions politiques qui handicapent presque tous les domaines de la vie. Au sein des congrégations, on dirait que tout a changé avec la crise. Elles sont maintenant le champ de la dissimulation et de la méfiance.

La mésentente au couvent due à la haine, la jalousie, la médisance furent à l'origine de son désengagement d'une part. Le vœu d'obéissance lui a paru un peu difficile à honorer d'autre part.

Comme il était chargé de l'encadrement des jeunes, il avait bénéficié du succès à l'égard de ces jeunes, et a été très célèbre de façon que tout le monde, les jeunes et leurs parents l'admiraient.

« *Abo bana barankunda cane bimwe birenze urugero, baratanganwa kunsaba ko nobagendera iwabo muhira, abavyeyi babo bo bankunda gusumba* ».

Ce qui signifie

« Ces enfants m'aimaient exagérément. Ils se disputaient sur qui va être le premier à recevoir ma visite à son domicile. Leurs parents, eux aussi m'aimaient plus que leurs enfants ».

Ce fait d'être tellement aimé et admiré par les enfants dont il assurait l'éducation chrétienne n'a pas enchanté certains de ses confrères qui le jalousaient. Voici l'exemple de certains de leurs commentaires *« Aritonesha kuri barya bana kugira ngo ashobore gushika kuco ashaka ».*

C'est-à-dire

« Il se fait sympathique devant ces enfants pour pouvoir atteindre son objectif ».

« MUG » a été aussi frustré par l'injustice de ne pas l'accorder la permission d'aller étudier à l'étranger.

« Nararondeye kenshi kuja kwiga hanze ariko ntibanyemerere bakansigurira imvo izi canke ziriya ukaza ubona uwinyuma yawe baramurungitse kwiga ».

Ce qui veut dire « Je demandais souvent d'aller continuer mes études à l'étranger mais on ne me l'accordait pas en avançant telle ou telle raison, curieusement on voyait accorder cette permission à un autre alors qu'il est d'une récente promotion ».

Les motifs du déclenchement de son abandon ont été d'une part le refus à l'accomplissement d'une décision qui avait été prise à son insu de le muter pour aller accomplir sa mission à l'intérieur du pays, et d'autre part d'une injustice sans égale ou certains bénéficient des bourses d'études alors qu'ils sont d'une récente promotion.

6.4. CAS « NIT »

« NIT » est un jeune ex-prêtre âgé de 35ans. Il a quitté cette institution il y a 2 ans. Il est encore célibataire. Il perdit sa mère à l'âge de 15 ans. Son père s'est marié avec une autre femme. « NIT » est le second d'une famille de quatre enfants 3 garçons et une fille. Avec la deuxième femme, « NIT » et ses frères et sœur ont été très maltraités par cette femme. Il a été très choqué par la mort de sa mère et de la vie qu'il menait depuis la mort de celle-ci.

Il nous a dit que c'est aussi par la prière qu'il a commencé à sentir l'appel à la consécration à Dieu lorsqu'il fréquentait la classe de seconde au lycée de Musema.

La mise en exécution de cette vocation ne lui a pas été du tout facile comme il l'a révélé *« Ngeze muri seconde nari mfise « umu père spirituel », ntiyigeze ampanura kuja kwihebera Imana, « yaranyestima », mugabo amaze kwumva uko tuyaga yambwira ngo ndabireke. Nanje nguma ndamugondoza nti ndumva ko nzobishobora. « Dieu merci » ko yandetse nkavyibonera n'ubu mba mfise ama « illusions » yaho ».*

Ce qui se traduit ainsi

« Arrivé en seconde, j'avais un père spirituel qui ne m'a jamais conseillé de me consacrer à Dieu. Il m'estimait beaucoup, mais au fur de nos échanges, il me disait que vaut mieux laisser de me consacrer à Dieu. J'ai insisté en avançant que j'en serai capable. Dieu merci qu'il m'a laissé, j'aurais eu toujours des illusions pour cette vie-là ».

Concernant la vie au couvent, il n'a rien à reprocher aux prêtres. « NIT » était en bonne collaboration avec ses confrères et ses supérieurs. Selon toujours ses propos, voici le grand motif de son désengagement

« Nama nasavye kuva kera kuja kwiga université banyankira. Noneho mbona promotions ziri inyuma yanje bariko barabarungika numva ni injustice irenze ariko ndayihanganira. Muri 2007, année académique igira itangure ntarimwo mu bazogenda biranyankira nca ndababwira nti jewe ndagiye kwironderera ishure ».

Ce qui se traduit

« *J'avais, à maintes reprises demandé d'aller faire mes études universitaires et on ne m'a pas accordé la permission. Et pourtant je vois les collègues des promotions ultérieures bénéficier de telles opportunités. J'ai vu en cela une grande injustice mais je me suis retenu un peu. En 2007, avec la rentrée académique, j'ai constaté que je ne faisais pas partie de ceux qui allaient faire l'université ; je n'ai pas pu supporter et j'ai dit au revoir et que j'allais me chercher où m'inscrire* ».Après qu'il renonce à la prêtrise, il a fait le droit dans une université privée et maintenant il exerce dans la profession des avocats.

Conclusion

Ce chapitre est une partie qui a beaucoup consisté en la présentation des cas. Nous avons pu nous entretenir avec 4 enquêtés ex-prêtres. Le premier « enquêté NIH » est âgé de 45ans et a passé 5ans dans la vie de prêtrise. « NIH » n'a pas eu de problèmes particuliers en rapport avec son engagement auquel il avait juré. La principale raison qui l'a poussé à se désengager est la non satisfaction de ses attentes. Le second enquêté « TUG » est gé de 53ans et a passé 17ans dans la vie de prêtrise. La principale raison qui l'a poussé à renoncer à cette vie est l'injustice très prononcée dans les nominations à des postes, mais aussi un individualisme très accentué alors qu'en principe il est prôné une entraide mutuelle. Le troisième enquêté « MUG » est un ex-prêtre, célibataire au moment de l'enquête mais qui est en préparation de sa fête de mariage. Il est âgé de 35ans.La mésentente au couvent due à la haine, la jalousie, la médisance furent à l'origine de son désengagement d'une part. Le vœu d'obéissance lui a paru un peu difficile à honorer d'autre part. Le dernier enquêté « NIT » est un jeune ex-prêtre âgé de 35ans. Il a quitté cette institution il y a 2 ans. Concernant la vie au couvent, il n'a rien à reprocher aux prêtres. « NIT » était en bonne collaboration avec ses confrères et ses supérieurs. Le grand motif de son désengagement est le fait de n'avoir pas bénéficié la permission d'aller fréquenter l'université.

CHAPITRE VII : LES MOTIVATIONS A L'ENTREE AU GRAND SEMINAIRE

Les motivations des ex-prêtres pour entrer au Grand Séminaire sont diverses. Elles se conçoivent le plus souvent soit comme une poussée qui part de l'organisme, soit comme un attrait qui émane de l'objet et attire l'individu. Certaines peuvent mieux répondre à leur future fonction au moment où d'autres peuvent aller à son encontre. Le présent chapitre examine les motivations qui, en étant à la base de la demande d'admission au Grand Séminaire, peuvent plus tard entrer en conflit avec cette vie et déclencher la chute de la vocation.

7.1. L'idéalisation de la vie du prêtre

L'idée de postuler à la vie religieuse est toujours un choix parmi tant d'autres possibles. Le candidat peut être motivé par ceci ou cela selon sa vocation. LAENG (1977, p.199) stipule que « *la motivation est un processus qui met en route, maintient et règle une activité orientée vers un but plus ou moins consciemment poursuivi* ». Les candidats ont dès le départ des rêves qu'ils voudraient voir se réaliser dans leur vie religieuse. Autrement dit, le choix de telle ou telle institution religieuse s'explique par le fait que le candidat recherche son auto-détermination et son choix reste marqué par des tendances inhérentes à son développement, à ses besoins psychologiques et à son épanouissement.

C'est ce qui apparaît dans les propos de « NIH » quand il s'exprimait à propos des jeunes qui postulent à la prêtrise « *Botohoza neza ivyerekeye ubwo buzima kuko benshi barugwamwo, ivyo biyumvira batarinjira biratandukanye cane n'ibiriyo. Mu nyuma bama bicuza ubuzima bwabo bwose. Mu bariyo, benshi bipfuza gusohoka bakabura uko babigenza, ugaca usanga hagwiriyeyo gutanako umwikomo* » Ce qui se traduit comme suit « *Qu'ils fassent l'investigation sur cette vie parce que beaucoup ne cessent de regretter et/ou succombent, ce qu'ils pensaient avant d'y aller diffère beaucoup de la réalité. Par après, ils regrettent toute leur vie. Parmi ceux qui y sont, beaucoup souhaitent quitter mais ils ne trouvent pas des modalités de le faire, c'est ainsi qu'il y a trop de mécontents.* »

Ces propos montrent qu'il y a ceux qui exercent la fonction de prêtre en étant mécontents ou qui y restent contre leur gré et adoptent des conduites inappropriées. A ce sujet « NIH » fait état des prêtres qui ont des enfants mais qui y restent. Pour le cardinal Malula (1988), les prêtres qu'il

appelle "sans personnalité" seraient le résultat des séminaristes "suiveurs", des séminaristes qui s'adonnent aux jeux d'amour. *« Les séminaristes, " suiveurs", sans personnalité, sans caractère, indisciplinés, doivent être écartés du séminaire ; les séminaristes qui aiment passer leur temps* à *des causeries interminables avec des filles doivent être avertis* à *temps de cela; les récidivistes et les incorrigibles doivent être réorientés ; les séminaristes qui cherchent la compagnie des femmes ou des filles, qui aiment nouer des amitiés ambigües avec les filles, des religieuses, qui s'adonnent aux jeux d'amour frivoles et passagers doivent quitter le séminaire ».*

Sur les surprises ou les déceptions après l'ordination, les propos de « NIH » coïncident avec ceux de « MUG » qui évoque lui aussi des inattendus après l'ordination *« Imbere yo kwemera kwatirwa, ni vyiza gufata umwanya ukwiye wo kwiyumvira kuri iyo ngingo kuko hari ibitangaza vyinshi mu nyuma.* » Ce qui se traduit comme suit *« Avant de demander l'ordination, il faut méditer beaucoup et mûrir la décision car il y a trop de désenchantements après ordination ».*

Les propos de « MUG » laissent croire que, dans sa vie de prêtre, ses attentes n'ont pas été réalisées. Comme le dit Kamikazi (2015, p.264) *« le premier facteur qui est la motivation consciente de l'entrée, il y a une nette tendance chez les candidats à choisir l'institution religieuse sur la base d'idéaux personnels c'est-à-dire ce qu'ils voudraient être plutôt que de réalités personnelles conscientes. Cette façon de choisir va de pair avec une conception plutôt idéalisée de l'institution à laquelle ils se joignent. Ils semblent attribuer à l'institution les qualités de leur propre moi idéal ».*

Dès lors, le choix dicté de tels idéaux personnels a de fortes probabilités de ne pas être conforme à la réalité de l'institution de l'église catholique. Il s'en suit que les comportements extérieurs du religieux restent liés à cette prédominance du moi idéal sur le moi réel manifeste. Les valeurs qui constituent le moi idéal du religieux sont fondées sur la charité qui implique le dépassement de soi. Ainsi, l'engagement religieux demanderait donc une capacité de faire correspondre le moi idéal au réel. La vocation en tant que choix est déclenchée par des facteurs, internes ou externes et c'est le propre du candidat de bien canaliser ses énergies afin d'aboutir au bout. En effet, entre le début et l'aboutissement, d'autres éléments peuvent survenir et le démotiver. Il est de la responsabilité des prêtres de veiller à l'épanouissement de leur vocation.

Il peut arriver que le choix soit aussi dicté par une part de l'inconscient. Le dictionnaire encyclopédique de psychologie nous dit que *«Par le jeu des identifications aux personnages aimés et admirés, l'enfant construit son moi. Les modèles les plus divers fournissent des éléments pour l'élaboration d'un idéal du moi qui synthétisera toutes les aspirations conscientes du sujet et mobilisera ses énergies* ».

L'enquêté « NIH », en choisissant la vie de prêtre, il avait intériorisé les modèles et les conduites des prêtres ainsi que le respect qu'on leur devait comme le montrent ses propos « *Nari nashimye icubahiro abapatiri bafise hamwe nukugomba kwigana abapatiri nakunda tutibagiye n'inyigisho z'ibishobisho twakura mu mihari* ».

Cela se traduit comme suit « *J'avais apprécié le respect qu'ont les prêtres et je cherchais à ressembler aux prêtres que j'aimais, sans oublier les enseignements sentimentaux que nous obtenions dans les mouvements d'action catholique* ».

Vouloir ressembler à un autre a fait que « NIH » décide d'embrasser une vie de prêtrise. Ce souhait l'a accompagné jusqu'à son ordination. L'idéal de devenir comme" ces prêtres aimés" et donc "idéalisés" reste problématique car, arrivé là, ses ambitions n'ont pas été réalisées.

Dans ce genre de vocation religieuse, Kamikazi (2015, p.264) y décèle un effort défensif pour résoudre les conflits psychiques « *On observe chez les candidats/es un manque de réalisme dans leur choix car ils sont caractérisés par une forte tendance à l'idéalisation. Signalons que le choix de la vocation et la décision d'entrée ne sont pas seulement le fruit d'un idéal librement choisi, mais aussi le résultat des besoins inconscients. Par exemple, les individus peuvent sans le savoir s'orienter vers la vocation religieuse dans le but de gratifier certains de leurs besoins ou encore dans un effort défensif pour résoudre leurs conflits ou leurs inconsistances....Bien qu'on puisse prolonger le temps de la formation, l'individu présentant des inconsistances inconscientes continuera à réagir en adoptant des attitudes défensives ou de gratification quel que soit le milieu de vie où il se trouvera* ».

L'auteur fait remarquer que de telles attitudes entretiendront à leur tour une idéalisation non réaliste du moi et de l'institution.

Dans ses propos, « MUG » explique qu'il avait présupposé y trouver une vie saine sans contrainte, déplore plutôt le matérialisme, le manque d'amour, le fanatisme, le ségrégationnisme, la jalousie,

l'incompréhension, l'incohérence entre foi et vie, etc. Voici comment « MUG » décrit ce qu'il avait présupposé chez les prêtres « *Ico nibaza ku bapatiri yari imigenderanire myiza bafitaniye n'abandi bantu. Nababonamwo imvugakuri, ubwitonzi, uguhuza n'abandi bantu, uburwaneza, aberanda. Ukuntu bavuga vyanyereka ko imbere muri bo ari beza* ». Cela se traduit comme suit « *Chez les prêtres, j'avais admiré la qualité de leurs relations avec d'autres personnes. Ils me paraissaient honnêtes, intègres, sociables, gentils, voire saints. Leur façon de parler me traduisait leur intériorité* ».

L'on perçoit ici que le prêtre incarnait une perfection dans la pensée de « MUG ». Ainsi, devenir prêtre constituait, pour cet enquêté, un bon contrepoids à l'individualisme de la société moderne. Si au moment de son entrée la prêtrise était le chemin idéal pour sa vie, les contrariétés auxquelles il s'est heurté dans cette vie vont expliquer sa déception. Lazar (1994, p.145) soutient que « *le religieux peut entrer en crise et nulle de ses formes n'est assurée de persister, mais la crise du religieux est aussi celle de la société dont il assure la cohésion. Cette loi est aussi impérieuse que toutes les autres lois de la nature. Extérieure à toutes les volontés, elle constitue sans doute la justification ultime de l'attitude religieuse et la garantie de sa pérennité* ». C'est dire que la crise du prêtre n'est pas uniquement sa défaite, elle est aussi le reflet de ce que vit l'église actuellement.

« NIT » penserait y avoir trouvé une vie heureuse en communauté sans contrainte ; mais ses propos qu'il a introduits en français témoignent y avoir vécu un individualisme sans égale. « *Là, on vit un individualisme très accentué où chacun est pour soi et Dieu pour tous alors qu'en principe on devrait prôner une entraide mutuelle* ». Ici on perçoit que, si même il y a une entraide, elle reste inaperçue aux yeux de « NIT ». Ceci pourrait se comprendre si l'on revient à sa motivation de départ. Il avait trop exalté la vie des prêtres. Voici ce que « NIT » nous a dit à propos « *Mu vyerekeye imvo zabintumye, mu vyo kwemera, ubwa mbere nashaka kuba umukirisu mwiza, kuba uwitangira abandi. Nari numva nuzuye inama nziza ku buryo kuba umupatiri nabigereranya n'iparadizo yo kw'isi. Nariyumvamwo rwose ubuzima bw'ubupatiri* ». Ce qui se traduit comme suit « *s'agissant des motivations à la vie de sacerdoce, je voulais être un bon chrétien, être au service des autres. J'étais tellement animé d'un esprit saint de façon que je compare la vie de prêtrise au paradis terrestre. J'admirais tellement la vie de prêtre* ». Penser que les prêtres vivaient le paradis sur terre, c'est en quelque sorte penser qu'ils n'avaient rien en commun avec les laïcs, qu'ils échappent à la condition humaine. Vatican (2002, p.17) donne l'attitude qu'il faut aux

prêtres « *La vie et la mission de l'église, pour pouvoir se développer, exigent un ordonnancement, des règles, des codes de comportement, c'est-à-dire un ordre disciplinaire. Il faut dépasser tout préjugé concernant la discipline ecclésiastique, à commencer par l'expression elle-même...* » L'image d'une personnalité éminente et d'une mission altesse préétablies peut handicaper l'intégration d'un prêtre au moment où il a tendance à se croire très respectable oubliant ainsi qu'il a aussi une mission de servir et de se donner aux autres.

7.2. L'aisance matérielle

Le désir d'avoir une vie aisée est observable chez les ex-prêtres. Pour PIERRON (1979, p.286) « *Les motivations sont des facteurs psychologiques (conscients ou non) prédisposant l'individu à accomplir certaines actions ou à tendre vers certains buts. Ainsi donc, il n'y a pas d'acte gratuit. Tout comportement a une raison apparente ou cachée, consciente ou inconsciente* ».

« NIH » le montre dans les propos suivants « *Narimfise intumbero yo kurondera ubuzima bwiza cane cane mu kubaho neza ntarushe* ». Ce qui signifie « *Mon objectif était de mener une vie aisée et surtout vivre mieux sans me fatiguer* ».

La base de la motivation a été une vie commode. En d'autres termes, « NIH » a été séduit par une vie heureuse et tranquille, une vie sans reproche que, selon son imagination, mèneraient les prêtres.

« NIT » partage aussi cette vision. Mais, il ajoute le souci d'avoir un statut social élevé « *Narimfise intumbero y'ubuzima bworoshe, ubuzima butagira ingorane, ubuzima bwisununuye* ». Cela se traduit comme suit « *J'avais l'ambition de mener une vie facile, une vie réussie, sans contrainte ; donc un niveau de vie plus ou moins élevé* ». Il y a lieu de constater que l'intérêt de vivre la prêtrise n'était pas de s'orienter tellement au sens de serviteur, l'amour de Dieu et du prochain. Il reconnait certes une vocation à la sainteté mais il avoue qu'elle n'était pas la seule. Cela a été son constat quand il s'est exprimé comme suit « *Ubweranda bwarimwo mu vyo nashima bikuru ; ariko sinokwirengagiza ivyo batunze nk'akarorero imodoka, aho baba, inyambaro hamwe no gufungura neza. Mu ncamake, novuga ko nashima ubweranda bwabo, ukworoherwa mu vyo bakenera kuko ata mupatiri agenda n'amaguru, hamwe n'icubahiro bafise mu bantu* ». Ce qui se traduit ainsi « *la sainteté était parmi mes appréciations que je portais aux prêtres sans oublier l'aisance matérielle comme par exemple le véhicule, le logement, l'habillement et une alimentation très bonne. En*

conclusion, je peux dire que j'appréciais leur façon de vivre la sainteté, leur aisance dans les besoins quotidiens car aucun prêtre ne se déplaçait à pied, ainsi que leur estime social ».

Normalement, aux yeux des chrétiens burundais, l'accession à la prêtrise s'apparente à la réussite sociale tout court du fait que les prêtres leur semblent bien placés. En effet, tout jeune voit comment les chrétiens cotisent massivement pour célébrer l'ordination d'un nouveau prêtre, certains même cotisent pour célébrer des anniversaires des prêtres. Dans certaines paroisses, ce sont les chrétiens qui achètent des voitures au curé. Cela peut être le motif premier de l'entrée à la prêtrise.

Malula appelle ça l'idolâtrie de l'argent « *Les futurs prêtres doivent savoir que l'ordination sacerdotale ne vaccine pas contre l'idolâtrie de l'argent. On constate en effet, chez les jeunes prêtres, une trop grande préoccupation pour l'argent. Le démon de l'argent est rusé; il peut s'infiltrer même dans l'usage des choses saintes...* »

Chez un prêtre, l'idolâtrie de l'argent peut aller jusqu'à vendre des choses saintes, sacrées. Voici les propos de notre enquêté « NIH » : « *Nibahimirize abapatiri bareke kugira urudandazwa ijambo ry'Imana, bamenyere kubeshwaho na bike* » Ce qui signifie : « *Il faut conscientiser les prêtres pour qu'ils laissent la vente de la parole de Dieu et qu'ils s'habituent à vivre modestement.* »

Il est d'emblée difficile de savoir comment les prêtres vendent la parole de Dieu. A notre su, il y a des dîmes, des offrandes et d'autres frais que les chrétiens paient pour les messes de circonstance notamment en cas de décès, de levée de deuil, de mariage, etc. Parfois, les prêtres reçoivent même des dons de la part des chrétiens et ils sont les bienvenus quand ils visitent les familles. Est-il réellement une vente de la parole de Dieu ou un avantage de service ? Cette question reste en suspens. Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est que ce genre de traitement peut encrer au cœur du candidat prêtre que sa vie se résumera en "dons divers", en "grande réception" et en "somptueuse cérémonie".

7.3. L'envie des honneurs

Couramment, dans la société, les honneurs se manifestent par des postes qu'ils occupent dans les différentes institutions. L'aspiration à la vie de prêtres s'observe d'ores et déjà dans l'envie de faire de longues études. « NIT » avance que les prêtres sont des gens de science : « *Ni abantu biga cane kuko biga ivyirwa bihanitse rwose. Rimwe rimwe bararonka ama bourse yo kuja kwiga.* » Ce qui se traduit comme suit : «*Ils sont des gens de science parce qu'ils font des études de haut niveau, quelque fois ils bénéficient même des bourses d'étude.* ».
L'idée de faire des études de haut niveau pour avoir du respect est préalable pour certains futurs prêtres. En d'autres termes, un prêtre ambitionne des diplômes de haut niveau, ce qui lui apporte une valeur ajoutée, non pas en tant que prêtre, mais en tant que personne très qualifiée, une personne polyvalente. Les attentes de NIT, à l'entrée au Grand Séminaire ne sont pas quelques parts satisfaites. D'où l'origine de son désenchantement.

C'est ce que l'on voit dans sa suggestion « *Nosaba abarongoye ama diyoseze ko bofata abapatiri kumwe, hakaba umuco mu kuronswa ubutumwa no mu gutora abaja kwiga* ». Traduisons « *Je suggèrerais aux responsables des diocèses de traiter les prêtres au même piedd'égalité c'est-à-dire la transparence dans les nominations à des postes et l'octroi des bourses d'étude* ». Ici nous décèlerions ce qui a hanté cet enquêté « Pourquoi d'autres reçoivent des bourses d'étude et moi non, pourquoi les autres sont nommés aux postes plus enviés et non moi ? » c'est, peut être le souci d'exaltation que d'apostolat comme le Cardinal Malula en fait le commentaire quand il dit « *on constate aujourd'hui que les prêtres de la nouvelle génération aiment beaucoup les titres. D'où la course aux diplômes. Ils ambitionnent vite des fonctions en vue : être professeur à la faculté, secrétaire à l'évêché, recteur, curé, évêque, etc. En soi, ce n'est pas mauvais. Mais chercher à occuper trop vite telle ou telle fonction, de grandes responsabilités, dénote plus souvent le souci de briller que le zèle pour exercer une tâche difficile dont on récuse ensuite les exigences. N'oublions pas que le pouvoir est comme l'alcool. S'il n'est pas porté par une âme humble, il ouvre le chemin à toutes sortes de maux : mensonges, intrigues, demi-vérités, calomnies, médisances, jalousies, hypocrisies, etc.* (...) ».
Les prêtres en effet, qu'ils soient nommés curés ou non sont entourés de considération et de marques d'honneur. C'est ce que l'on peut dire avec les protocoles qu'on leur réserve.

L'on perçoit que « NIT » n'avait pas beaucoup pensé aux obligations et aux fins du ministère sacerdotal auquel il se vouait, mais bel et bien se procurer un certain confort et accéder à une classe sociale respectée et forte. Lisons encore les propos de « NIT » *« Narashaka kandi kuronka igihagararo mu bantu kuko nabona ko abapatiri bubashwe »*. Cela veut dire *« Je voulais aussi avoir un statut social convenable parce que je voyais que les prêtres sont très considérés dans la société »*.

S'il n'a pas pu satisfaire ce désir, il ne serait pas étonnant qu'il ait quitté son ministère. Manzoni (1877, p.19) explique que lorsqu'on est contrarié et cela dans une situation confuse, on recourt à la tranquillité qui a précédé « *Le premier moment du réveil, après un malheur et dans une situation embarrassée, est un moment bien cruel. L'esprit, à peine revenu à lui-même, court aux idées habituelles de la vie tranquille qui a précédé ; mais la pensée du nouvel état de choses vient tout aussitôt s'y présenter brusquement, et cette rapide comparaison rend le déplaisir plus vif encore* ».

En soi, vivre dans le presbyterium est un vecteur d'encadrement de la vie non seulement ecclésiale mais aussi sociale. Il peut être le véhicule d'identité et de solidarité, jouant ainsi le rôle intégrateur pour des individus qui peuvent être en recherche de sens ou de formes nouvelles de lien social. Il n'est pas toujours vrai que le résultat soit positif, les cas des abandons aux ordres religieux prouvent que la religion peut être la cause des déceptions aux aspirations socio-psychologiques.

Conclusion

Aux yeux des chrétiens burundais, l'acceptation à la prêtrise s'apparente à la réussite sociale tout court du fait que les prêtres leur semblent bien placés. Couramment, dans la société, les honneurs se manifestent par des postes qu'ils occupent dans les différentes institutions. L'aspiration aux prêtres s'observe dans l'envie de faire de longues études. Les jeunes humanistes peuvent envier les prêtres grâce à ces protocoles qu'on leur réserve quand il s'agit de participer dans une fête quelconque.

CHAPITRE VIII : LE VECU RELATIONNEL AU MINISTERE SACERDOTAL

Du fait de leur ordination, les prêtres sont intimement liés entre eux par la fraternité sacramentelle. Mais, du fait de leur affectation au service d'un diocèse en dépendance de l'Evêque local, chacun d'eux devrait entretenir de bonnes relations avec son Evêque sans lesquelles il faillirait. Ses relations avec l'entourage doivent être aussi bien mesurées pour qu'elles ne soient pas source d'ambigüité et de déviations. En est-il toujours le cas ? C'est ce que nous développons au cours de ce chapitre.

8.1. Relations avec les pairs

8.1.1. Méfiance et suspicion

La vie partagée appelle les uns et les autres à s'entretenir pour mieux s'intégrer mutuellement. Pour Nadel (1970, p.162), la relation est définie par *« le taux d'interaction qu'elle manifeste par synchronisation, équilibre ou le déséquilibre qui caractérise le processus d'interaction ».* Cela doit amener les plus âgés à accueillir les plus jeunes comme des frères, à les aider dans les premiers efforts et les premières responsabilités du ministère, à suivre leurs efforts avec bienveillance. De même, les jeunes sauront respecter l'âge et l'expérience des anciens, dialoguer avec eux sur les problèmes pastoraux et partager avec joie leur travail. Le manque d'interaction chaleureuse peut provoquer la déchirure des différents organes. Voici ce que le dictionnaire de psychologie en dit *« Les difficultés relationnelles sont des problèmes qui empêchent les individus de vivre paisiblement dans la société ».*

« NIH » dans les propos suivants prouve que l'entente peut manquer entre les prêtres « *Ubuzima bw'igipatiri aho twari tubaye bwari bwifashe nabi(...), twabana tutumvikana ; bamwe bakikeka abandi, bagaca batangura kubandagaza mu bagenzi babo gushika naho biteba bigashika mu miryango y'amavuka.* » Cela se traduit comme suit : « *Là où nous étions, la vie de prêtrise était déplaisante (...), nous vivions ensemble sans nous entendre ; les uns soupçonnaient les autres jusqu'à les salir auprès de leurs amis et même jusqu'à leurs familles d'origine* ».

De ce qui précède, l'on voit que « NIH » a vécu une certaine méfiance entre lui et ses collègues. Le manque d'entente pourrait se comprendre par des avis différents sur l'organisation de leur

apostolat. Le fait qu'il souligne que ce qui se faisait dans la communauté était dévoilé à l'extérieur auprès des amis et de la famille prouve que la suspicion entre eux était forte et que les fondements de leur communauté s'étaient écroulés.

8.1.2. Le leadership du curé de la paroisse

Selon BERGERON, « *le leader est la capacité à entraîner les autres, à les mettre en mouvement et à les motiver. Le leader peut être potentiellement exercé par toute personne quelle que soit sa position hiérarchique* ». Un *leader* est chargé de mettre en mouvement ses employeurs pour avoir une meilleure production, celui qui crée un environnement favorable dans le fonctionnement d'une institution. Dans le contexte actuel, celui qui est à la tête de la paroisse c'est le curé. Il a comme tâche principale d'être le père d'une communauté. C'est rare qu'il soit l'unique prêtre à la paroisse. Ils sont soit deux, trois, et parfois plus. Autrement dit, il partage la direction de la paroisse avec les pairs. La situation peut ne pas être le cas dans la paroisse comme le montre « TUG » à travers ses propos « *Namaze imyaka itanu ndi "vicaire". Padiri mukuru afata ingingo wenyene. Kumuterera iciyumviro no kutakimuterera birasa. Ntaco bihindura* ». Ce qui se traduit comme suit « *Durant cinq ans j'étais vicaire. Le curé prenait seul des décisions. Lui donner ou non un avis c'est la même chose. Il maintient sa position* ».

La situation qu'a vécue « TUG » prouve une mauvaise gouvernance du curé. Il n'a pas été associé dans la prise des décisions. Cela fait naître en lui le sentiment d'insignifiance. Il est comme un exécutant des ordres du curé comme le serait un autre ouvrier de la paroisse. Cependant, parlant de la gouvernance paroissiale, Davagle (2012, p.39) écrit ceci « *On peut parler de gouvernance paroissiale pour caractériser le dépassement pastoral centré sur le gouvernement du curé seul...Le concept de gouvernance suggère l'idée de pilotage dans un contexte complexe de mutations multiples ; il connote une gestion multipolaire et en réseaux* ». A travers cet avis de Davagle, la gouvernance se fait en réseaux. En ne se sent impliquer dans la gestion de la paroisse, le vicaire d'une paroisse est donc contrarié au niveau de sa dignité.

8.1.3. Conflits d'intérêt

Dans un esprit fraternel, les prêtres doivent être soucieux de la bienfaisance et du partage de leurs biens, qu'ils s'occupent en particulier de ceux qui sont malades, découragés, surmenés, isolés ou persécutés. Selon « NIH » le partage des biens n'est pas parfait « *hagwiriyeyo ukwikunda aho patiri mukuru yitwa ko ari serugo akoresha ibintu vy'umuryango uko yishakiye n'uko avyumva. Ico gihe abakiri bato babirabira kure nk'abatabibona kuko agize ngo aravuze aca yitwarirwa kwa Musenyeri ngo bamukureho afise umubano mubi* ». Ce qui se traduit ainsi « *Ce qui y prédomine c'est l'individualisme, où le curé, en principe responsable de la famille use des biens de la communauté selon ses avidités. Dans ce cas, les jeunes [prêtres] s'en méfient parce que, celui qui en dit quelque chose est inculpé auprès de l'Evêque qu'il faut le mettre ailleurs, accusé d'être gênant à la cohabitation* ».

Il est probable que les prêtres soient en conflits d'intérêts dans la communauté. La position que tient le curé est enviée par l'un ou l'autre de ses pairs. Lorsque le but pour lequel la personne lutte est atteint, ou lorsqu'il lui paraît près d'être atteint, il naît en elle une impression de contentement et un sentiment d'orgueil. Cela dévoile que le curé peut user de son rang et gérer les biens de la paroisse sans associer ses pairs. Frustrés, ceux-ci peuvent développer des attitudes défensives et mettre de côté les théories de la foi qui stipulent que la maltraitance serait la volonté divine. C'est ce que Raynaud (1839, p.7) explicite en ces termes « *La foi, qui est l'âme de la religion, est aussi l'âme de toute la vie d'un prêtre. Sans elle, il ne sera jamais qu'homme ; et avec les vues de l'homme, il ne verra jamais au-dessus de lui que des hommes plus ou moins riches, plus ou moins heureux* ».

Les prêtres font un vœu de pauvreté et l'abondance ne compte pas dans leur mission. Si l'insuffisance des biens matériaux peut expliquer le départ de « NIH », l'on peut imaginer qu'il n'avait guère intériorisé les exigences de cette vie dès ses études au Grand Séminaire ou qu'il a tout simplement été déçu au niveau du bien-être. Ainsi, parmi nos enquêtés, trois ont quitté le sacerdoce avant la sixième année de service. Or la dénomination de jeune prêtre se termine à cinq ans.

Comme il l'a dit lui-même, « NIH » n'hésitait pas à marquer son opposition au curé au moment où les autres préféraient se taire. « *Abandi nabo baratinya kugira ico bavuze kugira amapete yabo*

ashobore kuduga » ce qui se traduit comme suit « *D'autres craignaient de se prononcer afin de pouvoir monter de grade* ». Autrement dit, pour apaiser les tensions, d'autres prêtres prennent volontiers la position du faible et évitent de se mêler dans des querelles avec ses supérieurs. Aux yeux de cet enquêté, cette attitude est comme celle d'un sous-marin. Il suffit qu'ils soient élevés pour faire peser leur poids aux autres.

8.1.4. Individualisme

Le conflit d'intérêt entre prêtres peut être le fruit de l'individualisme. En effet, l'individualisme qui est lié à la propriété privée entraîne une baisse considérable du niveau des relations coutumières. L'esprit individualiste va à l'encontre des valeurs de solidarité. Une multitude des gens souffrent de la solitude tout en étant à l'intérieur des foyers, des associations, des équipes diverses, des écoles, des diverses entreprises, des partis politiques, des confessions religieuses, etc. Les propos de « NIH » qui suivent montrent que le curé peut ne pas prêter le matériel qui est à sa possession au vicaire « *Kuko batumvikana imodoka zigurwa n'abakristu mugabo ntibibuza ko patiri mutoya ashira isakoshi kurutugu agataha iwabo mugabo patiri mukuru we imodoka izoba muhira ikiringo cose azoba ari muhira iriko ikoresha igitoro caguzwe n'abakristu* ». Ce qui se traduit comme suit « *Quand on n'est pas en bons termes, les voitures sont achetées par les chrétiens mais le vicaire prend sa valise et va à son domicile d'origine à pied au moment où cette même voiture restera chez le domicile d'origine du curé aussi longtemps qu'il y restera en consommant le carburant acheté par les chrétiens* ».

Il est peut-être dommage si l'on serve une communauté comme la nôtre et que, en cas d'urgence, on manque juste le déplacement de se rendre à la maison. Cela peut être une épreuve comme tant d'autres qui ne devrait pas entrainer la démotivation de la vie consacrée. Il ne doit pas oublier la motivation interne. Vatican (2013, p. 57) rappelle que dans une société marquée fortement par l'individualisme, le prêtre a besoin d'une relation personnelle plus profonde et d'un espace vital caractérisé par l'amitié fraternelle. Sans une telle atmosphère d'aide mutuelle, il est difficile que le prêtre trouve un terrain propice pour persévérer dans sa vocation.

8.1.5. Jalousie entre confrères

La vie religieuse est une vie fondée sur l'idéal moral, sur les fondements vertueux. La confrérie devrait donc être de mise dans la réaction mutuelle des prêtres. ARMAND (2009, p. 46) dit que « *Si l'individu se construit spontanément dans l'interaction, il est aussi capable de percevoir les qualités qui lui sont nécessaires pour entrer en relation avec lui. Les compétences relationnelles sont les schémas de comportements mis en œuvre dans les relations sociales* ».

Par exemple, chacun est supposé être un conseiller de l'autre. Néanmoins, en dehors de cette marge d'idéal d'harmonie et d'entraide, les rapports entre prêtres peuvent être marqués par la jalousie, la médisance et les conflits. La jalousie peut débiter par exemple sur la gestion des biens et sur la facilité que le curé semble avoir. « MUG » souligne que son curé a fait du métier la consommation d'alcool. Il mentionne aussi le fait que le curé a des moyens pour penser à sa famille au moment où les autres n'en ont pas « *Akenshi yigira gusorora. Aranaronka ukwo afasha ab'iwabo....Ni baze baraha abapadiri bose uburyo bukwiye kugira boroherwe mu vyo bakenera no mukugira bashobore gufasha imiryango yabo* ». Cela se traduit comme suit « *Souvent, il s'en va dans le cabaret. Il a même de quoi donner à sa famille.....Qu'ils accordent à tous les prêtres des frais suffisants pour les aider dans leur vie quotidienne mais aussi sans oublier de prendre en charge leurs familles respectives* ».

Les propos précédents nous font découvrir cet enquêté jalousé le curé qu'il a des moyens au moment où lui n'en avait pas alors qu'il s'agissait des moyens de la communauté paroissiale. Ceci laisserait penser également à la vengeance de voir les choses se renverser comme « NIH » l'apprécie à travers ces propos « *Bofatira icirwa kuri Musenyeri wa diocese Muyinga aho ahora agacurika mu gutanga ubutumwa abarira abapatiri bakuru akabagira batoyi hama batoyi bakab abakuru.Kuko baca bama bubahana, uwutwara agatwara azi ko nawe ashobora gutwagwa n'uwo yatwaye* ». Traduisons « *Qu'ils prennent la leçon à l'Evêque de Muyinga qui renverse les tâches dans ses nominations apostoliques, ceux qui curés deviennent vicaires et les vicaires deviennent curés. Ainsi, ils s'habituent à se respecter et le dirigeant dirige en sachant qu'il peut être dirigé par celui qu'il avait dirigé* ». Les propos ci-dessus traduit donc non seulement la jalousie mais aussi la vengeance. Chez cet enquêté, la réaction ultérieure envers un curé "despotique"serait de le traiter comme il a traité ses vicaires.

8.2. Relations avec l'Evêque

Des relations riches de spiritualité entre évêques et prêtres doivent exister entre eux. La constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium* (1964) énonce ainsi la relation entre Evêques et prêtres : " *En raison de leur participation au sacerdoce et à la mission de leur évêque, les prêtres doivent reconnaître en lui leur père et lui obéir respectueusement. L'évêque, lui, doit considérer les prêtres, ses coopérateurs, comme des fils et des amis, tout comme le Christ appelle ses disciples non plus serviteurs, mais amis* ». Cet idéal n'est pas toujours atteint.

8.2.1. Des bonnes relations

Bien qu'il admette de bonnes relations avec son évêque, « NIH » s'indigne contre ceux qui s'intercalent dans ses relations : « *Imigenderanire ya twe na Musenyeri yari yifashe neza kuko we akoreshwa amakosha mu kwumvira ba nsumirinda.* » Cela veut dire : « *Nos relations avec l'Evêque étaient très bonnes, il agit faussement du fait qu'il écoute ceux qui cherchent à remplir leur ventre* ».

Il est dit, dans l'église catholique, que les évêques agissent sous le guide du Saint Esprit. Les propos de « NIH » ici-haut mentionnés remettent en cause ce dogme. Des prêtres peuvent désobéir aux ordres de l'Evêque malgré qu'ils aient fait des vœux de pauvreté. C'est que l'obéissance peut s'opposer à de légitimes convictions personnelles et paraît parfois difficile. « NIH » n'a pas à reprocher à son Evêque mais il n'apprécie pas totalement ses décisions puisque, selon ses dires, son Evêque agirait sous l'influence de ses proches collaborateurs et ces derniers, d'après « NIH », ne se soucient que de leurs intérêts.

8.2.2. Des intrigues

Cette idée de « NIH » est partagée avec « NIT ». Néanmoins, pour « NIT » les relations avec l'Evêque peuvent être biaisées. Ecoutons « NIT » au sujet de ce qu'étaient ses relations avec son évêque « *Imigenderanire yanje na musenyeri yari myiza koko, ariko birashika ko abapadiri bitonesha kwa musenyeri bamubwira ibitarivyo mu kungene dusanzwe twitwara* ». Ce qui se traduit comme suit « *Nos relations avec l'Evêque étaient vraiment bonnes, seulement il arrive des cas où les prêtres qui côtoient l'Evêque lui donnent des rapports qui ne sont pas bons en rapport*

avec notre comportement ou conduite ». Le premier signe de bonnes relations entre l'évêque et le prêtre est l'obéissance qui se manifeste dans la disponibilité du prêtre à l'accomplissement de la mission du diocèse. « NIT » trouve que rester uniquement à l'activité de la paroisse est un manque de liberté. De plus, il pense aussi à la liberté d'expression, ceci pour dire que, lorsqu'il était encore prêtre, il n'avait pas le droit d'extérioriser ce qu'il ressentait.

8.2.3. Des relations distantes

Au contraire, « MUG » ne mâche pas les mots. Ses relations avec l'Evêque n'étaient pas vibrantes « *Imigenderanire na Musenyeri yari ifatiye gusa ku butumwa. Nta gisharara, nta kuja kumuramutsa, nta na terefone. Ku ruhande rw'abapadiri yari mitende* ». Cela se traduit comme suit « *Les relations avec l'Evêque étaient seulement centrées sur l'apostolat. En dehors de cela, pas de chaleur, ni de visite, ni de téléphone. Mais du côté des prêtres, c'était plus ou moins agréable* ».

Le cas « MUG » nous montre l'absence de relations cordiales et généreuses entre lui et l'Evêque. Comme il le dit lui-même, leurs relations ne sont pas chaleureuses, en d'autres termes elles sont de type employeur-employé. En conséquence, ce vide affectif peut justifier la désobéissance comme Raynaud (1839, p.7) l'explique en se posant cette question « *Comment se conduira un prêtre qui ne sera qu'homme, à l'égard de ses supérieurs, en qui il ne verra, non plus, que des hommes ? Il leur a bien promis obéissance ; oui comme prêtre, car il était prêtre au moment de son ordination, et aujourd'hui il ne l'est plus. Il sera donc soumis ou insoumis, selon ses penchants, selon ses caprices* ».

Chaque profession a ses exigences. Il y a donc des préoccupations particulières à la fonction de prêtre (notamment celles confiées par l'évêque pour le bien du diocèse) et d'autres qui ne rentrent pas dans ses devoirs. Ainsi, en s'intéressant à une préoccupation qui n'est pas primordiale à sa vie de prêtre, il risque d'éclipser ses marques distinctives et faillir sombrer dans le "vivre comme tout le monde". L'absence de relations entre un prêtre et son évêque ferait penser aux yeux de ce prêtre qu'il est uniquement le patron et non le collaborateur comme le pense la masse chrétienne. « *Pour le commun des chrétiens, le "patron" de l'Église locale, c'est l'évêque, et l'Eglise sa "chose»*, dit Penoukou (1984, p. 29). *« C'est lui en effet qui "fabrique" les prêtres, leur attribue des postes dans le diocèse... C'est aussi lui qui a l'argent, peut-être beaucoup d'argent, pour nourrir et*

soigner les pères... c'est à lui surtout qu'on s'en prend quand ça ne va pas... ». Le prêtre doit en même temps éviter tout protagonisme pour ne pas faire briller sa propre personne au détriment du service du diocèse. Il doit donc rester en contact avec son évêque. Pour nous, ce point de vue de l'auteur montre deux aspects psychologiques : le prête qui garde cette vision marquerait une certaine illusion paternaliste où l'Evêque (père) s'investit pour tout faire à sa place alors qu'il lui fait en réalité partager à ses responsabilités : celle de diriger l'église. L'autre aspect est celui d'autoglorification où le prêtre risquerait de penser que les biens mis à sa disposions sont pour lui.

8.3. Relations avec les laïcs

Face au laïc, un bon prêtre c'est quelqu'un qui guide, qui a le courage d'indiquer, à la lumière de la foi, le chemin à parcourir, qui dit la vérité. Il est celui qui, sans mépriser personne, donne une place spéciale dans son cœur aux pauvres, aux petits, aux plus faibles ; n'utilise pas son ministère à son profit. Lafon (1987, 190) résume en ces lignes d'où peuvent survenir les plaintes envers un prêtre « *Le grief que le paroissien impute à son curé tient à des paroles ou à des actes, ces derniers se répartissant eux-mêmes en deux catégories. Il peut s'agir de la manifestation positive ou négative d'une décision prise par le prêtre en matière religieuse, le plus souvent le refus d'accomplir un acte culturel mais aussi un simple agissement matériel sans relation directe avec le pouvoir du curé : une rixe dans l'église, des coups portés contre les fidèles. Quant aux paroles, ce sont des injures qui peuvent être proliférées en liaison ou non avec un acte religieux* ». Partant de ces dires de Lafon, l'on constate qu'un prêtre peut vivre, avec les laïcs, des relations d'amitié, des relations sélectives et même des relations distantes. Ainsi, face à un groupe de fidèles, le prêtre règle son style de communication; la voix, l'attitude, le langage, en fonction de ce qu'il perçoit des attentes et des modes d'action, de la motivation, des comportements de ses interlocuteurs.

8.3.1. Des réseaux d'amis

« MUG » dit que les relations avec l'extérieur étaient bonnes « *Kubera ko nari njejwe ubutumwa bw'urwaruka, narimfise abagenzi benshi bakiri bato, abahungu n'abakobwa. Mu nyuma vyanteye ingorane abandi bapadiri bangirira ishari* ». Traduisons « *Comme je travaillais dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, j'avais beaucoup d'amis jeunes garçons et filles. A un certain moment, ça m'a attiré la jalousie des autres prêtres* ».

Il y a lieu de constater la grande ouverture au monde extérieur que « MUG » avait dans sa vie de prêtre. La jalousie invoquée ne serait que sa façon d'envisager la manière dont ses pairs percevaient ces relations, ce qui laisse penser qu'ils les voyaient négativement. Affectivement, « MUG », s'investissait à l'extérieur du couvent. Vatican (2013, p.59) n'interdit pas aux prêtres de visiter les familles ou de nouer des relations avec les laïcs. Il leur est rappelé qu'ils doivent veiller à leur identité « *Le prêtre se rendra en quelque sorte transparent à lui au milieu du troupeau qui lui est confié, en se plaçant dans une relation positive et encourageante avec les fidèles laïcs. Cette attitude d'amour et de charité est bien étrangère à cette soi-disant "laïcisation des prêtres", qui elle porte à diluer chez les prêtres ce qui en constitue l'identité. Les fidèles demandent aux prêtres de manifester ce qu'ils sont, tant pour l'aspect extérieur que pour la dimension intérieure, en tout moment, lieu ou circonstance* ».

Il est ainsi demandé au prêtre de surmonter toute attitude sympathisante en évitant de mettre au service d'une idéologie particulière, ce qui amoindrirait l'efficacité de son ministère. Les familles aiment la disponibilité du prêtre à pouvoir répondre à leurs besoins spirituels et aiment surtout les prêtres doués d'un amour inconditionnel.

8.3.2. Des relations sélectives

Les relations de « TUG » avec les laïcs étaient centrées sur les intérêts et donc sélectives. Il voudrait que les laïcs lui procurent de l'argent « *Ico nagira kwari kwiyegereza abakristu kugira bamvuge neza na cane cane abafise amahera kugira bampe inzoga mu kabare* ». Cela se traduit comme suit « *Ce que je faisais, je m'approchais des chrétiens pour qu'ils disent du bien de ma personne et surtout ceux qui ont de l'argent, pour qu'ils me donnent des boissons dans les bistrots*».

L'idée de quitter le couvent chez « TUG » a été nourrie par la fréquentation des bars. Il aurait trouvé que l'en dehors du presbyterium est affectueux que l'en dedans. Or, Vatican (2013, p.130) mentionne que le prêtre devra éviter d'offrir le flanc à la moindre insinuation qu'il pourrait concevoir son ministère comme une occasion pour en retirer des avantages, favoriser les siens ou rechercher des positions privilégiées.

8.3.3. Des relations distantes

« NIT » pense plutôt que ce qu'il y a de propre chez les prêtres est ce fait d'être en retrait « *Ubwa mbere nari nakunze ko bibera kure y'abandi bantu, novuga ko batabana n'abandi bantu bica bintuma kwibaza ko ari intumwa z'Imana bwite,...* ». Traduisons « *D'abord j'avais admiré leur style de vie en retrait, ils sont supposés être à l' écart des autres, ils sont considérés comme des envoyés directs de Dieu,...* »

Vivre en retrait des familles s'observent chez presque tous les prêtres au Burundi. Bien que cela soit vrai, il est couramment constaté que les presbyteriums sont visités par les chrétiens tous les jours et que les prêtres sont quelquefois en compagnie des laïcs. Ce n'est pas parce que les presbyterims sont isolés que les prêtres en soient également. Bien que« NIT » ait pressenti la vie en retrait des prêtres avant son entrée, il avait présupposé qu'ils menaient une vie saine comme on le constate dans les propos suivants « *Hanyuma, kubera bafashwe neza, ntibarwaragurika, usanga bavyibushe* ». Cela se traduit comme suit « *Ensuite, comme ils sont très bien entretenus, ils tombent rarement malades, ils sont quelquefois vigoureux* ». L'on comprend donc que pour « NIT », contrairement à « TUG », il lui fallait accepter cette vie en retrait pour jouir d'un bon entretien. Suivant sa conviction, l'on perçoit que ses relations avec les laïcs n'étaient pas larges.

A ce point de vue de « NIT », « NIH » diffère son avis. Pour lui, il faut que le prêtre soit plus proche du chrétien, et ce qu'il suggère aux évêques à travers ce passage « *ni babwirize abapatiri bakunde kandi biyegereze abakristu kuko ukubaho kwabo kuva mu minwe yabo kuko ntibogira kuruhishwa nivyo baguma babasaba kubaterera ngo babahembe n'ibitutsi n'akarorero kabi* ». Ce qui se traduit comme suit « *qu'ils incitent les prêtres à aimer et s'approcher des chrétiens parce que leur survie provient de leurs mains ; en fait il ne faudrait pas qu'ils soient fatigués des contributions qu'on les demande pour en tirer des injures et des mauvais exemples* ». Cette considération de « NIH » laisse croire que le prêtre *ouvert* envers les laïcs est celui qui fait bien

son apostolat. Nous pensons l'infiltration en masse chrétienne qu'il suggère soit peu influencée par des pures activités religieuses mais plutôt par les soucis de honneurs qu'il reçoit une fois entouré d'eux.

Conclusion

Les relations du prêtre démissionnaire avec le ministère sacerdotal n'étaient pas du tout vibrantes ce qui pourraient créer des attitudes de désenchantement.

A la longue, ce manque d'un climat d'ambiance pourrait d'une façon ou d'une autre conduire au désengagement d'une vocation. A force de rester isolé, il pourrait nourrir de sentiments de haine et de jalousie contre ses confrères, ce qui l'amènerait à se sentir dégoûté. Même si leurs relations avec les laïcs ne sont pas interdites, ils doivent veiller à ce que ces relations avec ces derniers soient très bien mesurées et ne soient pas sources d'ambigüités et de déviations.

CHAPITRE IX : LES CONTRAINTES MAJEURES A LA BASE DE LA REVOLTE ET DU DEPART DE LA VIE SACERDOTALE

La vie au couvent, comme toute autre vie, connaît ses problèmes. Certains peuvent découler de la vie antérieure du prêtre lui-même, d'autres peuvent être du milieu ambiant. Le présent chapitre s'efforce de voir ce que les ex-prêtres ont vécu réellement, en rapport à leurs goûts de départ.

9.1. Le processus décisionnel

Le clergé de l'église catholique est hiérarchisé et chaque fois, c'est le supérieur qui est tenu d'avoir une décision finale. Dans la paroisse, il y a habituellement le prêtre responsable couramment appelé « *le curé de la paroisse* » et un ou plusieurs collaborateur(s) désigné(s) sous le concept de « *vicaire paroissial* ». Il peut arriver que la collaboration ne soit pas bonne, que le curé prenne des décisions sans l'avis de ses collaborateurs. C'est l'expérience qu'a connue « NIH » « *Ivyerekeye ubutumwa bwa patiri muto, afise igikorwa nk'ic'umwatsi w'indaro kuko ntabubasha na butoyi afise kukintu cose atabanje guhabwa uruhusha na patiri mukuru* ». Cela se traduit ainsi « *En ce qui concerne l'apostolat du vicaire, il a un rôle similaire d'un étranger parce qu'il n'a aucun droit sur n'importe quel sujet sans une permission préalable du curé* ». Ceci montre que « NIH » n'assumait pas le fait de devoir demander autorisation sur chose au curé.

« MUG » va loin en déplorant que le vicaire paroissial n'aitmême pas le droit dedonner hébergement au visiteur « *Patiri muto ntashobora kuraza incuti canke umugenzi aba aje kumuramutsa, patiri mukuru atabanje kumuha uruhusha* ». Ce qui se traduit ainsi « *Le vicaire paroissial n'a pas droit de donner l'hospitalité à son visiteur sans une autorisation de son curé* ». Partant de ces propos, l'on pourrait penser que le vicaire en paroisse n'est qu'un exécutant des ordres du curé et qui est dépourvu de toute responsabilité. Est-il gênant de porter connaissance au curé paroissial qu'on a un visiteur? Bien que cette idée émerge, elle n'est pas celle qui nous préoccupe. Nous pensons plutôt à l'insoumission puisque cet ex-prêtre va jusqu'à proposer le changement des textes règlementant la vie des prêtres. « *Nibasubiremwo amategeko agenga abapatiri kugira ba patiri bakuru bareke kwigira imana mu ma paroisse, patiri mutoya areke kubaho nk'umushumba mw'i paruwasi* ». Ce qui se traduit comme suit « *Il faut que le*

règlement des curés change, qu'ils laissent de se prendre comme des dieux dans les paroisses, que le vicaire ne continue pas de paraître comme un esclave en paroisse ».

Il y a lieu de lire l'attitude révoltante de MUG. En effet, en toute institution, il doit y avoir un responsable. Le vicaire qui s'est bien préparé pour sa tâche ne trouverait aucune contrariété à informer son curé sur ce qui se passe, ainsi que le curé bien informé ferait de même. Le rapport maître-esclave peut créer des conflits puisque ni le curé ni le vicaire personne n'a amené l'autre. Ils sont envoyés de l'évêque et la bonne attitude serait l'acceptation mutuelle. Le directoire pour la vie des prêtres (2013, pp.56-57) conseille l'un et l'autre. « *Étant donné qu'il est important que les prêtres résident près des lieux où habitent les fidèles qu'ils servent, il faut souhaiter que les curés favorisent la vie commune dans la maison paroissiale avec leurs vicaires, en les considérant effectivement comme des collaborateurs qui participent à la sollicitude pastorale; de leur côté, les vicaires, pour construire la communion sacerdotale, doivent reconnaître et respecter l'autorité du curé* ».

En quelque sorte, il faut que le climat soit celui de la famille. Bien qu'ils ne se soient pas choisis l'un ou l'autre, il leur faut une acceptation mutuelle. Il faut que le curé, bien que supérieur au vicaire, fasse garder une profonde humilité et que le vicaire lui réserve du respect sans se prendre comme abaissé.

Un autre aspect qui matérialise le droit de décision, c'est la liberté de gérer son temps. A la question de savoir s'il perçoit une valeur ajoutée actuellement à sa vie, « NIT » répond qu'il s'organise individuellement, qu'il participe facilement sans permission à la vie sociale. Il ajoute en disant que maintenant qu'il est sorti du presbyterium, il fréquente le bistrot sans délai avec les collègues, qu'il a la gestion de ses biens dans ses mains, qu'il a le droit de nouer une relation intime avec une fille ou une femme. Il continue qu'il a en plus le libre choix de faire ses études à n'importe quelle université selon ses moyens, qu'il peut construire une maison sans que les autres en soient inquiétés mais aussi le fait de pouvoir adhérer à n'importe quelle formation politique sans arrières pensées.

9.2. La pauvreté matérielle

Les religieux font des vœux de pauvreté. Mais, telle que conçue par l'église catholique, la pauvreté peut semer confusion. Le site web Wikipédia explique que le vœu de pauvreté est une promesse solennelle et publique faite à Dieu de renonciation à la possession de biens matériels, en vue de se livrer plus entièrement à la recherche de Dieu et des biens spirituels qu'il peut accorder. En ce qui concerne des convoitises économiques dans la fonction de prêtre, l'ex-prêtre « NIT » conseille aux futurs prêtres « *Nohanura urwaruka ko rutoshira imbere amaronko ngo bibaze ko bagiye mu gipatiri bazogira ubuzima butagira ingorane. Ni vyiza ko bamenya ko vyose bitera, ko bokwemera kubeshwaho n'ibibayabaye, bakaba mu bwerentegerwa ata gucutsa umutima wo guca kuruhande* ». Cela se traduit comme suit « *Je conseillerais aux jeunes de ne pas être très ambitieux en imaginant qu'ils vont y rencontrer une meilleure vie, et une vie sans difficulté. Il faut qu'ils soient préparés parce que tout n'est pas rose, qu'ils acceptent de vivre la pauvreté matérielle, de bien vivre la chasteté sans l'envie de tricher* ». Les biens matériels peuvent attirer les jeunes à la vie consacrée. C'est notamment quand ils voient que certains prêtres sont véhiculés, qu'ils sont bien habillés, qu'ils vivent dans l'opulence, changeant de voiture et passent chaque année leurs vacances en Europe pendant que d'autres sont isolés dans des paroisses extrêmement démunies.

Couramment, nous voyons des prêtres « *entrepreneurs* », c'est-à-dire des opérateurs économiques. Il existe ainsi des prêtres-éleveurs, des prêtres propriétaires et bailleurs qui, par leur activité, cherchent à assurer leur propre survie mais aussi à financer des œuvres dans leur paroisse. Curieusement, la plupart d'entre eux sont de vieux curés. « NIH » les accuse de se prendre comme de petits dieux dans les paroisses. Lisons ses propos sur ce sujet « *ni bibi ko umupatiri agirwa ikimana naho ari umuntu asanzwe cane nk'abandi bose*». Traduisons « *C'est mauvais qu'un prêtre soit considéré comme un surhumain alors qu'il est comme toute autre personne* ». Lui qui se reconnaissait pauvre, il admet ici qu'il y a d'autres qui sont fortunés jusqu'à être surconsidérés. Bien qu'il soit ainsi, Vatican (2013, p.127) déconseille la soif excessive du confort « *En vérité, le prêtre deviendra difficilement serviteur et ministre de ses frères s'il est excessivement préoccupé de son confort et de son bien-être* ».

On apprend aux futurs prêtres de ne pas se préoccuper des biens terrestres. Le cardinal Malula fait plutôt remarquer que les jeunes prêtres ne supportent pas la pauvreté (1988, p. 463) *« les jeunes prêtres se montrent en général très allergiques à la gêne, au manque. Ils ne supportent pas, ou du moins difficilement, la gêne, une situation d'incommodité. Il faut tout de suite en sortir en allant demander ceci ou cela. Nous leur disons et leur redisons que l'ordination sacerdotale n'est pas avant tout une promotion sociale mais un service du Peuple de Dieu (...). On dirait que Certains jeunes prêtres n'attendaient que d'être ordonnés pour commencer à tout demander et même à revendiquer, comme si le fait d'être prêtre donnait droit à avoir toutes les facilités de la vie. Par exemple, le désir d'avoir une voiture personnelle...* »

Le théologien congolais, l'abbé Bénezet remet en cause cet avis de MALULA en soulignant que même certains prêtres anciens, y compris les évêques, restent engagés dans la course à l'argent, au luxe et au lucre (Djereke, 2001). L'argent en soi n'est pas mauvais. Il permet de se défaire de la dépendance. Peut-être qu'il n'est pas aisé quand on doit courir chaque fois à l'évêché pour demander du n'importe quoi, quand la famille qui avait mythifié la fonction de prêtre en même temps que son enfant en ce qui concerne l'abondance des moyens des prêtres.

Interrogé sur ce qu'il regrette quelquefois, « NIH » répond le respect et le véhicule « *Ego. Birashika nk'iyo numvise uwuriko abavuga neza canke nkabona icubahiro narimfise iyo kiriko kiragabanuka canke nk'iyo ndababonye bari hamwe ndashobora kwicura ko bariko baramvuga nabi konataye ibanga canke nk'iyo mbonye uwuriko anyonga imodoka hari aho nca nicuza ko naje kumbure mbanaratevye ngashikigwa* ».Ce qui se traduit ainsi *« Oui. Cela arrive lorsque j'entends quelqu'un qui porte en eux une bonne considération ou lorsque je vois que le respect que j'avais a diminué ou lorsque je vois les prêtres qui sont réunis, je peux regretter qu'ils sont en train de me critiquer de mon abandon du ministère ou lorsque j'aperçois un prêtre qui conduit une voiture, je me mets à penser qu'entre temps, j'aurais été moi aussi servi* ».

A travers ces propos, nous voyons qu'il regrette quatre choses : une bonne considération, le respect, le fait de n'avoir pas tenu promesse, la voiture. Nous pensons que le regret de l'abandon du ministère est crucial puisqu'il ne peut pas le récupérer, alors que les autres aspects sont de l'ordre du récupérable. Dans la vie de tout homme, il est possible d'être bien considéré toujours ou en des moments occasionnels, d'avoir du respect et une voiture. Si donc « NIH » regrette cela

et surtout d'un avoir matériel alors qu'il pourrait s'en procurer, c'est qu'il avait fixé dès son entrée au Grand Séminaire l'image d'un prêtre respecté et qui jouit d'une aisance matérielle.

9.3. L'inégalité et le favoritisme entre les prêtres

Il est difficile de dire par exemple que deux professeurs, deux ministres, deux gouverneurs etc. sont égaux. En principe, l'inégalité entre les gens de la même catégorie, même si elle ne tiendrait pas compte de la différence au niveau de leur traitement pourrait toujours s'observer. S'agissant des prêtres vivant dans la même paroisse, « NIH » nous dit « *abamaze kuba abapatiri bakuru nabo bakama bafise ivyo bashikanira ivyariho vya Musenyeri. Abapatiri twari tubanye neza wasanga arabo dusangiye ubukene n'ukwicuza nayo abandi bagendana uko banganya* ». Ce qui se traduit comme suit « *Ceux qui sont devenus des curés ont des choses à offrir aux conseillers de l'Evêque. Les prêtres avec lesquels nous étions en bons termes étaient ceux avec qui nous partagions la pauvreté et le regret, sinon les autres font des amis selon qu'ils sont égaux* ».

L'on sait que dans la paroisse, le responsable c'est le curé. Il a donc l'autorité sur ce qui se passe dans la paroisse. Les autres prêtres sont des collaborateurs. Selon NIH, le curé coopère avec la hiérarchie en se faisant ami des conseillers de l'évêque (il est évident que parmi ces conseillers, certains sont aussi des curés) et les vicaires vont nouer des relations entre eux.

Les conseillers de l'évêque ont pour rôle de lui donner un témoignage juste sur la vie des autres prêtres puisqu'ils sont sensés en savoir plus que l'évêque. Ils agissent dès lors favorablement envers leurs amis desquels ils font des rapports enthousiastes.
« NIT », quant à lui, décèle dans les nominations, le favoritisme « *Muri diyoseze yacu eka mbere no muyandi madiyoseze hari akarenganyo kanini gafatiye ku kuntu batanga ivyo gukora. Mu vyo kuja kwiga hanze ho ni ka mwana wa mama* ». Ce qui se traduit comme suit « *Dans notre diocèse et presque dans tous les diocèses, il y a une injustice très prononcée dans les nominations à des postes, le favoritisme dans l'octroi des bourses d'étude à l'étranger* ».
Il ressort des propos ci-haut le souci non réalisé qui a été à l'origine de sa motivation, à savoir l'ambitieux à être curé ou à être égal au curé dans la prise des décisions sur les biens de la paroisse. Tocqueville (1956) appelle cela l'espritd'égalitéqui ala tendance des individus des sociétés à se considérer comme égaux indépendamment des inégalités réelles de statut.

« MUG » perçoit déjà dans les nominations des injustices « *hariho ukutabaho kumwe bivanye naho bagushize* ». Cela veut dire « *Les modes de vie sont différentes selon l'endroit où l'on est affecté* ». Cet enquêté a été déçu par une décision de le muter en paroisse Bukwavu. Et il a opté marquer son désaccord jusqu'à quitter le ministère. En invoquant les modes de vie qui diffèrent selon les paroisses, « MUG » a donc été déçu de la vie qu'il menait lui-même. Vatican (1973, p.21) appelle les évêques à la prudence « *Pour paître le troupeau qui lui est confié, l'Évêque est grandement aidé par la vertu de prudence, qui est sagesse pratique et art du bon gouvernement, ce qui demande des actes opportuns et aptes à réaliser le plan divin du salut et à atteindre le bien des âmes et de l'Église, repoussant au deuxième plan toute considération purement humaine* ».

Les années qui suivent la formation au séminaire sont importantes par la suite de la vie de prêtre. Une fois ordonné, le jeune prêtre a plus besoin encore d'encadrement. Il est en besoin d'accompagnement voir même d'apprentissage. Nous pensons qu'il lui faut une aide spécifique pour la canalisation des penchants émanant de ses anciennes illusions.

« TUG » suggère aux évêques de ne pas seulement ordonner « *Jewe ico nsaba musenyeri n'uko ahejeje gutanga ubupatiri yokurikirana neza abo yatiye. Akabafata kumwe, ntagire abo yiyumvamwo n'abandi umenga si abo muri dioseze yiwe* ». Cela se traduit comme suit « *Ce que je demanderais à l'évêque, c'est de bien suivre les prêtres qu'il a ordonnés. Qu'il les considère de la même manière sans surenchérir les uns au détriment des autres, considérés comme n'étant pas de son diocèse* ».

Dans ces propos, nous voyons que « TUG » n'aurait pas été encadré dans ses premiers jours de sa vie sacerdotale. Or, Vatican (2013, pp. 146-147) insiste aussi à cela « *il revient à l'évêque, qui pourra se faire aider de collaborateurs soigneusement choisis, de veiller à ce que, dans l'année qui suit l'ordination sacerdotale ou diaconale, une année "pastorale" soit organisée : pour faciliter le passage de la période indispensable du séminaire à l'exercice du ministère sacré, en procédant par étapes pour favoriser une maturation humaine et spécifiquement sacerdotale progressive et harmonieuse. Pendant cette année, il faudra éviter que les nouveaux ordonnés soient plongés dans des situations trop difficiles ou trop délicates* ».

De ce qui précède, il serait opportun que l'Évêque confie les nouveaux prêtres à des confrères qu'il sait qu'ils ont une bonne cohabitation, des confrères qui les aideront à connaître davantage

la vie de prêtrise, des confrères qui l'aideront à bien canaliser les tensions émanant du séminaire. La première nomination du prêtre devrait lui permettre à avoir une vision claire et nette du ministère de la foi qu'il va vivre. Vatican (2013) mentionne que c'est une année si délicate pour favoriser la pleine maturation de la connaissance entre le prêtre et son évêque qui, commencée au séminaire, doit devenir un véritable rapport de fils à père.

S'agissant des confrères exemplaires qui peuvent éclairer les nouveaux prêtres, « NIH » dit y avoir vu qu'il y a des hypocrites « *Ububeshi buriyo aho batagendera ivyo bigisha ukamenga bo barabirengeye*... ». Ceci est traduit comme suit « *Il y a des mensonges du fait qu'ils ne vivent pas ce qu'ils enseignent au risque de croire qu'ils en sont au-delà* ». Ces propos montrent que les collègues de « NIH » lui auraient menti ou mystifié sur l'un ou l'autre aspect. En d'autres termes, il a été désillusionné de la personnalité de certains d'entre eux. Ceci nous permet de penser que certains prêtres peuvent scandaliser leurs pairs comme cela se remarque à travers cette citation que le conseil épiscopal ivoirien s'est posée dans sa lettre épiscopale du 18 juillet 1990 « *Nous, les responsables religieux [...], avons-nous su prêcher à temps et à contretemps la parole de Dieu ? Et avons-nous aidé suffisamment et à propos, les dirigeants et les autres par nos conseils judicieux et nos exemples* ? » (Djereke, 2001 ; p.55).

Pour quelques aspects explicatifs d'abandon d'un prêtre, il peut arriver que les collègues soient impliqués compte tenu de la mauvaise cohabitation et des mauvais exemples de prêtres qu'il avait idéalisés dès son entrée au séminaire comme "saints".

Conclusion

L'Eglise à travers sa hiérarchie, a sa mission première de contrôler si les prêtres accomplissent correctement la mission qui leur ont été confiée. En revanche, les représentants de l'Eglise catholique devront réunir toutes les conditions nécessaires pour le bon accomplissement de la mission. La première nomination du prêtre devrait lui permettre à avoir une vision claire et nette du ministère de la foi. C'est une année si délicate pour favoriser la pleine maturation de la connaissance entre le prêtre et son Evêque, qui, commencée au Grand Séminaire, doit devenir un véritable rapport de fils à père.

CONCLUSION GENERALE

Le phénomène relatif à la croyance aux idées abstraites embrasse l'humanité toute entière mais cela ne laisserait pas croire qu'il est inné. C'est un phénomène acquis par accommodation de l'environnement social.

L'étude a porté sur : « **Le phénomène de l'abandon du ministère sacerdotal** » et il importe d'en rappeler les grandes lignes.

Notre étude s'articule autour de deux parties principales : le cadre théorique, les considérations méthodologiques de la recherche et la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

Ainsi, nous avons commencé par introduire notre travail en justifiant et en délimitant le sujet. Après l'introduction, vient la première partie qui renferme le cadre théorique et méthodologique de la de la recherche.

Dans le cadre théorique de la recherche, en référence au contexte et à l'orientation de notre travail, nous avons d'abord défini les mots clés afin de nous assurer de la même compréhension avec le lecteur. Ces mots clés sont entre autres : la religion, la vie consacrée, l'abbaye, le couvent, le presbyterium, la congrégation religieuse, la vocation, le sacrement d'ordination et la prêtrise ou le sacerdoce.

Ensuite, nous avons passé en revue la genèse de la vocation et avons jeté un regard sur la vocation de prêtre pour en arriver à la problématique de notre étude. C'est à ce moment que nous nous sommes posés quelques questions qui nous ont conduits à formuler les objectifs de notre recherche et envisager la démarche méthodologique.

Comme méthode de recherche, nous avons optépour la méthode qualitative et avons utilisé l'entretien semi directif comme technique de collecte des données.

S'agissant de la deuxième partie, nous avons d'abord passé à la présentation des cas.

Enfin, nous avons analysé les données et interprété les résultats répartis en trois thèmes principaux correspondant à trois chapitres :

- Les motivations à l'entrée au grand séminaire, ensuite ;

-Le vécu relationnel au ministère sacerdotal ;

- Les contraintes majeures à la base de la révolte et du départ de la vie sacerdotale.

Au terme de la recherche, nous avons constaté que nos enquêté sont rencontré des problèmes spécifiques dans leur vie de sacerdoce d'après leurs témoignages. En effet, par rapport au premier objectif spécifique qui consistait à : « découvrir les motifs d'entrer au sacerdoce, l'étude constate que les motivations des candidats qui, en étant à la base de la demande d'admission au Grand Séminaire, peuvent plus tard entrer en conflit à cette vie et déclencher la chute de cette même vocation. Ainsi, les prêtres renoncent à leurs engagements non pas parce qu'ils veulent se marier mais parce qu'il y a une injustice très prononcée, où c'est le chacun pour soi et Dieu pour tous. Le sacerdoce est maintenant devenu le domaine du favoritisme d'après les propos des enquêtés.

En ce qui concerne le deuxième objectif spécifique qui consistait à : « déceler les types de relations que mènent les prêtres au sein de leur diocèse », nous constatons que les ex-prêtres se plaignent des problèmes d'ordre économique, ce qui crée des divisions au sein de leur congrégation ou couvent. La vie partagée appelle les uns et les autres à s'intégrer mutuellement.Il faut que les plus âgés accueillent les plus jeunes comme des frères, les aident dans leurs premiers efforts et dans leurs premières responsabilités du ministère. L'absence de relations entre un prêtre et son évêque ferait aussi penser qu'aux yeux de ce prêtre qu'il est uniquement le patron et non le collaborateur comme le pense la masse chrétienne.

En ce qui est du troisième objectif spécifique qui visait à : « dégager les contraintes auxquelles peuvent se heurter les prêtres dans l'accomplissement de leur mission», nous constatons que certains prêtres se lamentent qu'ils vivent comme des esclaves, sans droit de décision ni liberté. Le rapport maitre-esclave peut semer la confusion puisque ni le curé ni le vicaire personne n'a amené l'autre. Ils sont tous envoyés de l'évêque et la bonne attitude serait l'acceptation

mutuelle. Il arrive même à proposer que pour qu'il y ait une entente mutuelle, il faut que le curé ne prenne pas de décisions sans l'avis de ses collaborateurs ou de ses vicaires.

Nous avons en plus remarqué à travers le chapitre des motivations à l'entrée au sacerdoce que les biens matériels peuvent inciter les jeunes à la vie consacrée. C'est notamment quand ils voient que certains prêtres sont véhiculés, qu'ils sont très bien habillés, qu'ils vivent dans l'opulence, changeant de voiture et passent chaque année leurs vacances en Europe pendant que d'autres sont isolés dans des paroisses extrêmement démunies. Certains des ex-prêtres pensent que l'entourage les accuse d'une manière ou d'une autre.

Nous ne pouvons pas prétendre avoir épuisé tout le sujet. En effet, nous nous sommes limité aux ex-prêtres ayant quitté volontairement le sacerdoce. C'est pourquoi nous ouvrons la voie à toute personne qui serait intéressée par la problématique de l'abandon du ministère sacerdotal. Ainsi, il pourrait explorer davantage cette problématique et proposer des solutions aux problèmes liés aux prêtres ayant été chassés de la vie des prêtres.

Avant de mettre la dernière main sur notre travail, nous voudrions émettre quelques propositions qui, à notre avis, complètent les suggestions émises par les ex-prêtres et pourraient contribuer à l'éradication de ce phénomène d'abandon du ministère sacerdotal.

SUGGESTIONS

Nous ne saurons pas terminer, pour un thème aussi intéressant comme celui de l'abandon du

ministère sacerdotal qui touche plus la dimension intrinsèque que la dimension extrinsèque et qui analyse plus le côté dissimulé de la personne que son côtéobjectivé, plus les attitudes irréfléchies que les attitudes réfléchies, sans émettre quelques suggestions :

Nous suggérons aux responsables des diocèses de favoriser la liberté d'expression, de traiter les prêtres au même pied d'égalité, c'est-à-dire qu'il devrait y avoir une transparence dans les nominations à différents postes et l'octroi des bourses d'étude ; que leurs supérieurs leur accordent des frais pour les aider dans leur vie quotidienne mais aussi sans oublier de prendre en charge leurs familles respectives.

Nous conseillons aux jeunes de ne pas être très ambitieux en imaginant qu'ils vont y rencontrer une meilleure vie sans difficulté. Il faut qu'ils soient préparés à l'avance que tout n'est pas rose, qu'ils acceptent de vivre la pauvreté matérielle, de bien vivre la chasteté sans l'envie de tricher. Il faut qu'ils sachent qu'ils ne trouveront nulle part ici sur terre une vie sans contraintes et que vivre la prêtrise n'est pas un paradis terrestre comme certains le pensent.

Nous pouvons suggérer que les relations des prêtres avec l'entourage devraient en principe être aussi bien mesurées pour qu'elles ne soient pas source d'ambiguïté et de déviations pour certains chrétiens. Nous conseillons aux candidats à la vie sacerdotale de ne pas être guidés par le principe du matérialisme. Il faut que ces candidats une fois arrivés là, assument les conséquences car, ils peuvent y trouver juste le contraire de ce qu'ils pensaient et/ou désiraient tout comme ils peuvent y trouver une meilleure vie.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aubry, A., (1923). *Aux séminaristes : Conseils pratiques*. Paris : Pierre Téqui.

Bergeron, M., (1973).*Le développement psychologique de l'enfant. Du premier âge à l'adolescence*. Paris : PUF

Bernard, C. A., (1986).*Traité de théologie spirituelle*. Paris : Cerf.

Code de Droit canonique. (1984).T1.Paris : Centurio-Cerf-Tardy

Collard, E. et al. (Eds)(1958). *Vocation de la sociologie*. Paris : Casterman.

Coste, R., (1973). *Le prêtre et la politique*. Paris : Ed. Ouvrières.

Davagle, M., Husson, J.F. et Déduisson, J.F. (2012). *Les fabriques de l'Eglise*. Liège, Ed. PRO

Delgado Galindo M., (2012). *Les associations catholiques, les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles*. Yaoundé.

Dictionnaire de théologie catholique. (1950). (T.15,2ème partie).Paris :Loutzey et Ané.

Djereke, J.M., (2001). *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique noire*, Ed. Karthala, Paris.

Durkheim, E. (1979). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : P.U.F.

Faraj, K. et al. (2013). *La vocation est-elle un concept porteur pour la fonction RH* ? Paris:Equis.

Festinger, L. et Katz, D. (1972). *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*. Vol. 2. Paris : P.U.F.

Freud, S. (1980). *L'avenir d'une illusion*. Paris: P.U.F.

Freud, S. (1975). Essaie de psychanalyse. Paris : Payot

Godin, A. (1975). *Psychologie de la vocation*. Paris : Cerf.

Guide pour les groupes vocationnels : A l'écoute du Seigneur. (2001). Bujumbura : Presses Lavigeries.

Hakizimana, V. (2011). *Les motivations psychosociales à la base du changement d'appartenance religieuse*. Mémoire inédit. Bujumbura. U.B : FPSE.

http://fr.wikipedia.org

http://www.ernwaca.org

Hulshof, J ; (2013). *Le Supérieur religieux et le leadership spirituel in Forum Novum*, Vol.13 ; pp.61-69.

J.B. Raynaud ;(1839).*Le Prêtre d'après les Pères*. Tome1; Toulouse.

Jung, C.G; (1974). *Psychologie et religion.* Paris : Buchet / Chastel

Kamikazi J. A., (2015). *La maturité humaine et spirituelle pour une efficacité vocationnelle*, in Bulletin SEDOS Vol. 47, No 6, pp. 261-271.

Laeng, M ; (1977). *Vocabulaire de Pédagogie moderne.* Paris : le centurion

Lafon J., (1987). *Les prêtres, les Fidèles et l'Etat,* Paris ; Beauchesne.

Lazar, M., (1994). *Communisme et religion, in* Rigueur et Passion. Cerf, Paris, p. 139-173.

Malula, F., (1988). Essai de profil des prêtres de l'an 2000 au Zaïre, in La *documentation catholique n°* 1961, 1er mai 1988, pp. 463-469.

Manzoni A., (1877). *Les Fiancés.* Paris : Garnier.

Mayer, R. et Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de la recherche pour les intervenants sociaux.* Québec : Gaëtan Morin.

Mayer, R. et al. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale.* Boucherville: Gaëtan Morin.

Mucchielli, R. (1982). *L'entretien de face à face dans la relation d'aide.* Paris : P.U.F.

Musumbi, J.B. (1995). *Aspirant(e)s à la vie religieuse.* Kinshasa : Les Éditions Baobab.

Nadel, S.F. (1970). *La théorie dans la structure sociale.* Paris : Edition de Minuit.

Penoukou, E.J., (1984). *Églises d'Afrique. Propositions pour l'avenir,* Paris, Karthala.

Philippe, M.D., (1984). *La famille chrétienne, église domestique in Famille et vocation.*

Poupard, P. (1982). *Dictionnaire des religions.* Paris : P.U.F.

Rapport de la commission internationale de théologie. (1970). Rome

Recchi S., (2011). *La vie consacrée et ses défis en Afrique.* Yaoundé.

Sillamy, N. (1980). *Dictionnaire encyclopédique de psychologie.* Paris : Bordas.

Sillamy, N. (1980). *Dictionnaire de psychologie.* Paris : Larousse.

Tschialmalenga, N., (1985). Art et religion in C.E.R.A. *L'Afrique et ses formes de vie spirituelle. / Colloque international, Kinshasa, Université Catholique de Kinshasa*, Faculté de Théologie Catholique.

ANNEXES

Annexe 1. PRESENTATION ET CONSIGNES EN KIRUNDI

Mushingantahe,

Nitwa NJEMUBANDI Santos. Ndi umunyeshure wo muri kaminuza y'UBURUNDI. Nkaba ndiko nandika igitabo, co kurangiza igice c'ambere c'amashure ya kaminuza, ku vyerekeye ibituma abapatiri bakivamwo bagahitamwo kwisubirira mu buzima busanzwe.

Muri ico gikorwa, nshaka kumenya ibituma nyamukuru bituma abapatiri baheba ibanga ry'ubusaseredoti.Nashimye kuvugana namwe nk'umuntu yagihozemwo.

Ivyo tuza kuganira vyose biza kumbera ngirakamaro.Nicogituma nitwaje akakuma gafata amajwi kugirango nshobore gufata neza ivyo tuza kuganira.

Kuri ivyo, ndabemereye ko ivyo tuza kuganira ari ibanga.

Mbaye ndabashimira !

Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN EN KIRUNDI

I. IDENTIFICATION DU REPONDANT

-Diocèse :

-Age :

-Nombre d'années dans la vie de sacerdoce :

-Nombre d'années après l'abandon sacerdotal :

-Les paroisses fréquentées si non la dernière paroisse fréquentée :

-Profession :

-Niveau de formation :

II. GUIDE D'ENTRETIEN PROPREMENT DIT EN KIRUNDI

1. Mu guhitamwo ubuzima bwihevyi, mwoba mwari mufise intumbero iyihe?
2. Imbere y'uko musaba kwinjira mwi Seminali Nkuru, nigiki mwoba mwarimwashimye mu buzima bw'igipatiri ?
3. Mwotwiganira ukuntu ubuzima bw'igipatiri bumeze na cane cane aho mwari mubaye ?
4. Mwombwira ukuntu imigenderanire yamwe na MUSENYERI wanyu yari yifashe ? Abapatiri bo mwarimubanye imigenderanire yari imeze gute ?
5. Muri diocese yanyu,canke iyindi, ni ayahe mabanga atandukanye mwoba mwarashinzwe ?
6. Mu buzima bwihevyi, ni ikihe kintu mutakunze ?
7. N'ibihe bikorwa vyokwinezereza mwakunda gukora nk'abapatiri
8. Birabashikira rimwe na rimwe kwicuza icoba carabatumye muheba ubuzima bwihevyi ?
9. Nashaka mungereranirize ubuzima murimwo ubu nubwo mwarimubayemwo mukiri abapatiri ?
10. N'iyihe mpanuro mwoha abitegurira ubuzima bwihevyi ?
11. N'iyihe ntererano mwoha abajejwe amadiocese kugira bafashe abapatiri mu butumwa bwabo

Annexe 3 : PRESENTATION ET CONSIGNE EN FRANÇAIS

Je m'appelle NJEMUBANDI Santos. Je suis étudiant à l'Université du Burundi dans la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Je suis en train de réaliser un travail de fin des premières études universitaires qui porte sur **le phénomène de l'abandon du ministère sacerdotal.**

Dans ce travail, je cherche à connaître les facteurs psychosociologiques qui font que les prêtres abandonnent la vie sacerdotale. J'ai choisi de m'entretenir avec vous-même en tant que personne faisant partie de cette catégorie.

Tout ce que vous allez me raconter est d'une grande importance. C'est pourquoi je me suis muni de cet appareil enregistreur pour que je puisse bien capter fidèlement toutes les informations que vous allez me livrer.

De plus, je vous garantis l'anonymat de vos propos.

Merci d'avance !

Annexe 4 : GUIDE D'ENTRETIEN EN FRANÇAIS

I. IDENTIFICATION DU REPONDANT

-Diocèse :

-Age :

-Nombre d'années dans la vie de sacerdoce :

-Nombre d'années après l'abandon sacerdotal :

-Les paroisses fréquentées si non la dernière paroisse fréquentée :

-Profession :

-Niveau de formation :

II. GUIDE D'ENTRETIEN PROPREMENT DIT EN FRANÇAIS

1. En choisissant la vie sacerdotale, qu'est-ce qui vous avait motivé ?
2. Avant de demander l'accès au Grand Séminaire, qu'est-ce que vous aviez admiré chez les prêtres ?
3. Décrivez votre vie de prêtre dans le presbyterium.
4. Comment ont été vos relations avec l'Evêque ? Les prêtres avec qui vous avez habité ensemble ?
5. Quels postes avez-vous eu à occuper au sein du diocèse ?
6. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans la vie sacerdotale ?
7. A quelles activités de divertissement participiez-vous en tant que prêtre ?
8. Est-ce qu'il vous arrive de tant en tant de regretter la vie de prêtre ?
9. Comparez votre vie actuelle et celle que vous meniez en tant qu'abbé ?
10. Que conseilleriez-vous aux jeunes qui se préparent à la vie sacerdotale ?
11. Que suggéreriez-vous aux responsables des diocèses pour un meilleur accompagnement des prêtres ?